

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

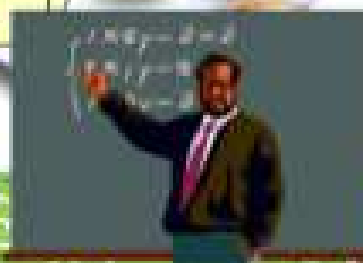


MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES

TABLEAU DE BORD 2020-2021 DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



JANVIER 2022

E-mail: dssdgessmesrsi@gmail.com

Site web: www.mesrsi.gov.bf

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

TABLEAU DE BORD 2020/2021
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Janvier 2022

AVANT PROPOS

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), conformément à ses missions de production d'informations statistiques de qualité, met à la disposition des décideurs et utilisateurs, le tableau de bord 2020/2021 de l'enseignement supérieur.

Le tableau de bord de l'enseignement supérieur est un recueil d'indicateurs qui vise à dégager les tendances sur l'état de l'enseignement supérieur et à assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies. A ce titre, il constitue un outil de gestion et de pilotage du système d'enseignement supérieur et de formation au Burkina Faso dans un contexte où la demande d'enseignement supérieur est très forte. Elaboré de manière participative, le tableau de bord donne une image synthétique et précise de la situation de l'enseignement supérieur et de son évolution durant les dix dernières années sur les effectifs des étudiants, les ressources humaines, matérielles et financières, les œuvres sociales ainsi que l'efficacité interne de l'enseignement supérieur.

Je saisis l'occasion pour traduire ma reconnaissance et mes encouragements à l'ensemble des acteurs qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'élaboration du présent tableau de bord.

Malgré les efforts consentis pour l'élaboration de ce document, nous demeurons convaincus qu'il peut comporter des imperfections. Dans ce sens, nous restons disponibles pour toutes observations, suggestions ou critiques pouvant améliorer la qualité des éditions futures.

Tout en vous en souhaitant un bon usage, j'ose espérer que ce document contribuera à accroître la visibilité des actions et à améliorer la prise de décision en matière d'enseignement supérieur.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation



Pr Frédéric OUATTARA

*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'OIPA du CAMES*

SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	i
LISTE DES TABLEAUX.....	iii
LISTE DES GRAPHIQUES	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	v
RESUME	1
CONTEXTE GENERAL.....	3
ORIENTATION	5
ACCES	8
EFFECTIF DES ETUDIANTS	10
EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE).....	12
PERSONNEL ENSEIGNANT.....	15
PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN	17
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	19
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES.....	22
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES	24
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS	26
LOGEMENT.....	28
RESTAURATION	30
SANTE	32
ACTION SOCIALE.....	34
SORTANTS DIPLOMES.....	37
REDOUBLEMENT	39
BUDGET.....	42
<i>ANNEXE : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITIONS</i>	viii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Contexte socio-économique des pays de l'UEMOA.....	4
Tableau 2 : Effectif des nouveaux inscrits en L1 en 2020/2021	7
Tableau 3 : Répartition des nouveaux inscrits en L1 par domaine d'études	7
Tableau 4 : Taux de transition du secondaire au supérieur	9
Tableau 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	9
Tableau 6 : Effectif des étudiants en 2020/2021	11
Tableau 7: Effectif du personnel enseignant intervenant au public.....	16
Tableau 8: Répartition des enseignants intervenant au public par emploi et par structure	16
Tableau 9 : Enseignants permanents de rangs A et B par emploi et par structure	16
Tableau 10: Effectif du personnel ATOS.....	18
Tableau 11: Nombre d'établissements d'enseignement supérieur.....	20
Tableau 12: Situation des salles de cours, des amphithéâtres et des pavillons	20
Tableau 13: Evolution de l'effectif des bénéficiaires de la bourse.....	23
Tableau 14: Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide.....	25
Tableau 15: Evolution du nombre de bénéficiaires de prêts	27
Tableau 16: Capacité d'accueil par centre régional	29
Tableau 17: Situation de la restauration par CROU.....	31
Tableau 18: Evolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional	31
Tableau 19: Situation des adhérents à la mutuelle de santé.....	33
Tableau 20: Situation des aides sociales en 2020/2021	35
Tableau 21: Situation des diplômés en 2020	38
Tableau 22: Situation du budget en 2021	43

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : IDH de quelques pays subsahariens en 2019	4
Graphique 2 : Répartition (%) de la population du Burkina Faso par milieu de résidence	4
Graphique 3 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-23 ans) du Burkina Faso de 2011 à 2020 selon le sexe	4
Graphique 4 : répartition (%) des nouveaux inscrits en 1 ^{ère} année/L1 par domaine d'études	7
Graphique 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	9
Graphique 6 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe	9
Graphique 7: Répartition (%) de l'effectif des étudiants du public par université	11
Graphique 8: Evolution de l'effectif des étudiants de 2011/2012 à 2020/2021	11
Graphique 9: Répartition (%) des étudiants par nationalité	11
Graphique 10: Evolution des indices base 100 en 2011/2012 de l'effectif des étudiants par statut	11
Graphique 11: Evolution des indices base 100 en 2011/2012 de l'effectif des étudiants selon le sexe	11
Graphique 12: Pyramide des âges des étudiants du public	13
Graphique 13: Pyramide des âges des étudiants du privé	13
Graphique 14 : Répartition (%) des étudiants par cycle	13
Graphique 15 : Répartition (%) des étudiants par domaine d'études	13
Graphique 16: Evolution du ratio étudiants/enseignant permanents Rang A et B	16
Graphique 17: Répartition (%) des enseignants permanents selon l'emploi	16
Graphique 18: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le statut	18
Graphique 19: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le sexe	18
Graphique 20: Evolution du personnel ATOS selon le statut	18
Graphique 21: Evolution du personnel ATOS selon le sexe	18
Graphique 22: Évolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut	20
Graphique 23: Répartition (%) des capacités d'accueil par type de local et selon le statut d'établissement	20
Graphique 24: Répartition (%) des étudiants boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe	23
Graphique 25: Evolution de la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe	23
Graphique 26 : Répartition (%) des bénéficiaires de l'aide selon le sexe	25
Graphique 27 : Evolution de la proportion (%) des étudiants éligibles bénéficiaires de l'aide	25
Graphique 28: Répartition (%) des bénéficiaires de prêts selon le sexe	27
Graphique 29: Evolution de la proportion des étudiants éligibles bénéficiaires du prêt	27
Graphique 30: Ratio étudiants / lit par centre régional	29
Graphique 31: Evolution des capacités d'accueil par centre régional	29
Graphique 32: Evolution du nombre de plats servis	31
Graphique 33: Evolution du Ratio plat/étudiant	31
Graphique 34: Evolution de la proportion des adhérents par centre régional	33
Graphique 35: Evolution de l'indice base 100 en 2012 du nombre de mutualistes	33
Graphique 36: Evolution des aides sociales	35
Graphique 37: Evolution du taux de satisfaction (%) des aides sociales	35
Graphique 38: Répartition (%) des diplômés de 2020 selon le type de diplôme	38
Graphique 39: Répartition (%) des diplômés de 2020 selon les domaines d'études de la CITE	38
Graphique 40: Evolution des indices base 100 en 2011 des diplômés selon le statut	38
Graphique 41: Evolution du nombre de diplômés	38
Graphique 42 : Répartition (%) des redoublants et non redoublants par statut	40
Graphique 43 : proportion (%) des redoublants par Cycle d'études	40
Graphique 44: Proportion (%) des redoublants selon les domaines d'études	40
Graphique 45: Evolution de la proportion (%) des redoublants	40
Graphique 46: Evolution de la part (%) du budget de l'Etat consacrée à l'éducation (MENAPLN, MESRSI)	43
Graphique 47: Evolution de la part (%) du budget de l'éducation consacrée à l'enseignement supérieur	43
Graphique 48: Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré à l'enseignement supérieur	43
Graphique 49: Evolution de la structure du budget du MESRSI	43

SIGLES ET ABREVIATIONS

A	Assistant
ATOS	Administratif, Technique, Ouvrier et de Soutien
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CENOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CIOSPB	Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CROU	Centre Régional des Œuvres Universitaires
CROU-B	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bobo-Dioulasso
CROU-Banfora	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Banfora
CROU-D	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Dédougou
CROU-Dori	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Dori
CROU-Fada	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Fada N'Gourma
CROU-Gaoua	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Gaoua
CROU-K	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Koudougou
CROU-Kaya	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Kaya
CROU-Manga	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Manga
CROU-O	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouagadougou
CROU-OHG	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouahigouya
CROU-Tenkodogo	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Tenkodogo
CROU-Ziniaré	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ziniaré
DES	Diplôme d'Etudes Spécialisées
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DHD	Développement Humain Durable
DTS	Diplôme de Technicien Supérieur
Eff	Effectif
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EMC	Enquête Multisectorielle Continue
EPO	Ecole Polytechnique de Ouagadougou
ERI-ESI	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
ESMT	Ecole Supérieure des Multimédia et de Télécommunication
ETP	Enseignant en Temps Plein
F	Fille /Femme/Féminin
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FONER	Fonds National pour l'Education et la Recherche
IDH	Indice de Développement Humain
IDS	Institut Des Sciences
IESR	Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche
Ind	Indéterminé
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPES	Institutions Privées d'Enseignement Supérieur
ISSDH	Institut des Sciences, du Sport et du Développement Humain
L1	Licence première année
LMD	Licence Master Doctorat
M	Masculin
MA	Maître-Assistant

MC	Maître de Conférences
MENAPLN	Ministère de l'Éducation Nationale, et de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MESRSI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MUNASEB	Mutuelle Nationale de Santé des Etudiants du Burkina
NA	Non Applicable
Nbre	Nombre
NC	Non Concerné
ND	Non disponible
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PT	Professeur Titulaire
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SND	Service National pour le Développement
T	Total
TAMA	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
UDDG	Université de Dédougou
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
U-FDG	Université de Fada N'Gourma
UJKZ	Université Joseph KI-ZERBO
UNB	Université Nazi BONI
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNZ	Université Norbert ZONGO
UOHG	Université de Ouahigouya
US (\$)	Dollar américain
UTS	Université Thomas SANKARA

RESUME

Le tableau de bord 2020/2021 de l'enseignement supérieur dépeint la situation du sous-secteur sur cinq principaux thèmes que sont : les informations relatives aux étudiants, les ressources humaines et matérielles, les œuvres sociales, l'efficacité interne de l'enseignement supérieur et le budget de l'enseignement supérieur.

En 2020/2021, l'effectif total des étudiants est de 190 218 dont 36,6 % de filles. Les étudiants inscrits au privé représentent 17,6 %. Par rapport à 2019/2020, l'effectif des étudiants progresse de 25,7 %. De 2011/2012 à 2020/2021, il croît à un rythme moyen annuel de 11,9 %. Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants passe de 424 en 2011/2012 à 884 en 2020/2021.

Par ailleurs, le nombre d'Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) est de 122 dont 19 sont publiques. Par rapport à l'année 2019/2020, ce nombre d'IESR a crû de 3,4 %.

Au cours de l'année 2020, l'effectif des étudiants ayant obtenu le parchemin en fin d'année est de 19 477 dont 32,3 % de filles. Ce nombre de diplômés augmente de 24,7 % par rapport à l'année précédente. Les IESR privées comptent 32,9 % des diplômés.

La proportion des étudiants redoublants est de 14,6 % en 2020/2021 avec une hausse de 4,9 points de pourcentage par rapport à 2019/2020.

Dans les IESR publiques, les cours ont été assurés par 3 047 enseignants en 2020/2021. Ce nombre a augmenté de 24,1 % par rapport à 2019/2020. Le nombre d'enseignants permanents est de 1 526 dont 78,8 % d'enseignants de rang A et B. Le Ratio étudiants/enseignant permanent de rang A et B est de 130 et s'est amélioré de 32 points par rapport à 2019/2020.

Grâce au dispositif de soutien financier aux étudiants, 8 085 étudiants (dont 35,6 % de filles) bénéficient de la bourse nationale. Les bénéficiaires de l'aide sont au nombre 89 876 étudiants (dont 40,3 % de filles) et ceux du prêt 15 020 étudiants (dont 33,7 % de filles).

L'ensemble des CROU et l'IDS disposent de 8 102 lits susceptibles d'accueillir 185 424 étudiants demandeurs potentiels provenant des IESR publiques et privées conventionnées soit un ratio étudiants/lit de 23. Pour la restauration, en moyenne 17 117 étudiants se restaurent par jour dans les restaurants universitaires. Ce nombre est en hausse de 13,7 % par rapport à l'année 2019/2020. Il y a aussi 5 850 étudiants qui adhèrent à la MUNASEB soit en moyenne 4 étudiants sur 100. Au cours de l'année 2020/2021, on dénombre 90 étudiants en situation difficile et/ou de handicap qui ont sollicité l'aide sociale, dont 86 en ont été bénéficiaires, soit un taux de satisfaction de 95,6 %.

Le budget du MESRSI en 2021 s'élève à 101 milliards 818 millions de FCFA. Il représente 3,6 % du budget Etat et 16,3 % de la dotation totale du secteur de l'éducation. La part du budget de l'éducation allouée à l'enseignement supérieur est de 14,4 %. Celle-ci est en hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport à l'année 2020.



CONTEXTE GENERAL

CONTEXTE GENERAL

Points saillants

- Population à forte composante jeune, rurale et pauvre
- Retard des années académiques dans les universités publiques
- Ralentissement de la croissance économique en 2020
- Contexte sécuritaire et sanitaire toujours préoccupant

Commentaire

Avec une superficie de 274 200 km², le Burkina Faso compte 21,5 millions d'habitants dont 51,7 % de femmes en 2020. Il reste le troisième pays le plus peuplé de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) après la Côte d'Ivoire et le Niger. Sa population est très jeune avec une proportion de 57,6 % des moins de 20 ans et celle scolarisable au supérieur (19-23 ans) représente une proportion de 9,5%. Selon le RGPH 2019, le taux annuel moyen de croissance démographique demeure à 2,9 %. Le taux d'urbanisation est de 26,3 % d'où une amélioration de 3,3 points de pourcentage par rapport à 2006.

Selon le rapport sur le développement humain durable du PNUD de 2020, le Burkina Faso est classé 182^{ème} sur 189 pays avec un indice de développement humain (IDH) de 0,452 en 2019. Cet indice est en légère hausse par rapport à celui de l'année précédente (0,434).

En 2020, le rythme de croissance économique du Burkina Faso s'est ralenti avec un taux de 1,9 % contre 5,7 % en 2019 selon l'annuaire statistique national 2020 de l'INSD. Cette situation est imputable au contexte sécuritaire et sanitaire marqué par la recrudescence des attaques terroristes et la persistance de la pandémie de Covid-19.

Aussi, la situation de pauvreté reste remarquable et se traduit par une proportion de 41,4 % de la population qui vit en dessous du seuil national de pauvreté estimé à 194 629 F CFA¹ par an.

Sur le plan éducatif, 2/3 des Burkinabè de 15 ans et plus ne savent ni lire, ni écrire dans une langue quelconque ; ce qui correspond à un taux d'alphabétisation de 34,5 % en 2017. De plus, l'espérance de vie scolaire dans l'enseignement supérieur est de 0,41 an. Cela dénote d'une faible durée moyenne de scolarisation.

En matière d'enseignement supérieur, plusieurs efforts sont déployés par les autorités dans l'amélioration de l'offre et de la qualité du sous-secteur. On peut citer entre autres, l'existence d'Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) publiques dans toutes les régions depuis l'année académique 2018/2019, la création d'une université virtuelle à Ouagadougou qui devrait s'étendre sur les autres régions à travers les Espaces Numériques Ouverts (ENO), le programme présidentiel un étudiant/un ordinateur, sans ignorer l'effectivité de la mise en œuvre de la plateforme CAMPUS FASO qui facilite la gestion des inscriptions et des services sociaux.

En 2020/2021, le Burkina Faso compte 190 218 étudiants soit 884 étudiants pour 100 000 habitants pour une norme (UNESCO) de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants. La normalisation des années académiques dans les universités publiques demeure l'un des grands défis des acteurs du monde universitaire.

¹ EHCVM-UEMOA, 1^{ère} édition, 2018-2019

CONTEXTE GENERAL

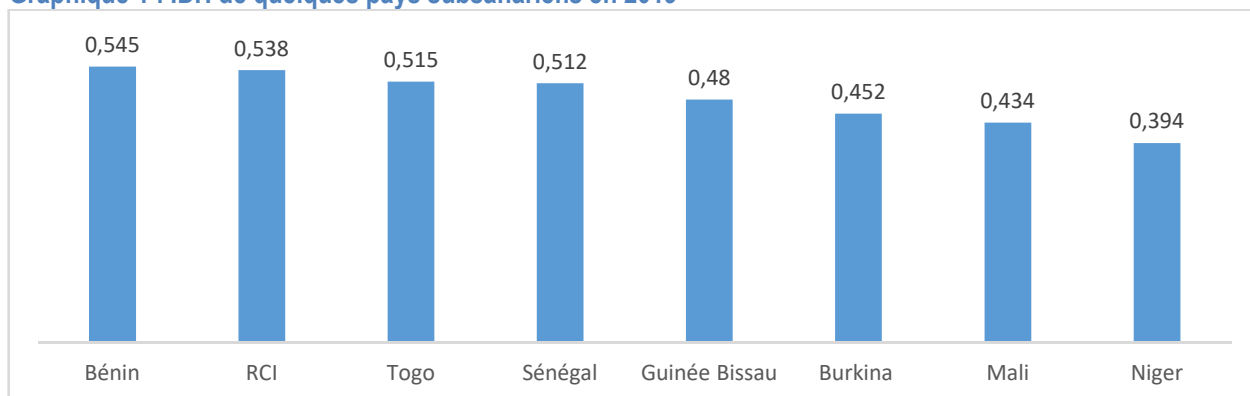
Tableau 1 : Contexte socio-économique des pays de l'UEMOA

Pays	Population en millier en 2020 *	Revenu National brut par habitant ** (US \$) en 2020	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus en 2017****	Espérance de vie scolaire dans l'enseignement supérieur en 2017*****	Espérance de vie à la naissance en 2019 **	Rang (sur 189) en 2020 (IDH) ***
Bénin	12 506	1 291	32,9	0,69	61,8	158
Burkina Faso	21 510	830,9	34,5	0,41	61,6	182
Côte d'Ivoire	26 491	2 326	43,9	0,57	57,8	162
Guinée Bissau	1 655	727,5	45,5	ND	58,3	175
Mali	20 933	858,9	33	0,30	59,3	184
Niger	24 118	565,1	15,4	0,23	62,4	189
Sénégal	17 215	1 487,8	42,8	0,70	67,9	168
Togo	7 351	915	63,7	0,68	61,0	167

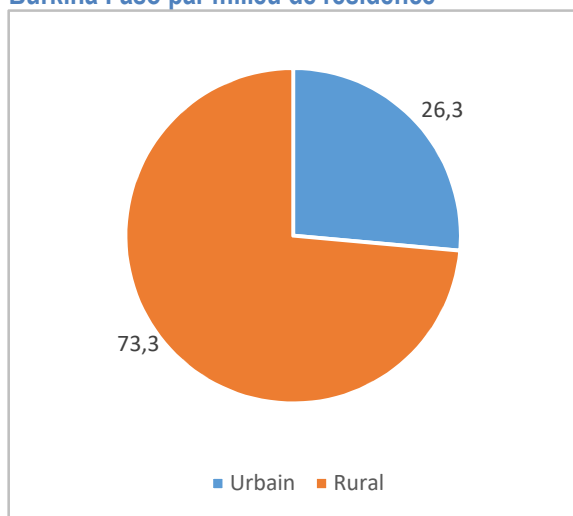
Sources : * www.populationdata.net; ** donnees.banquemondiale.org ; ***Rapport sur le DHD, 2020

**** Atlasocio.com; *****<http://data.uis.unesco.org>

Graphique 1 : IDH de quelques pays subsahariens en 2019

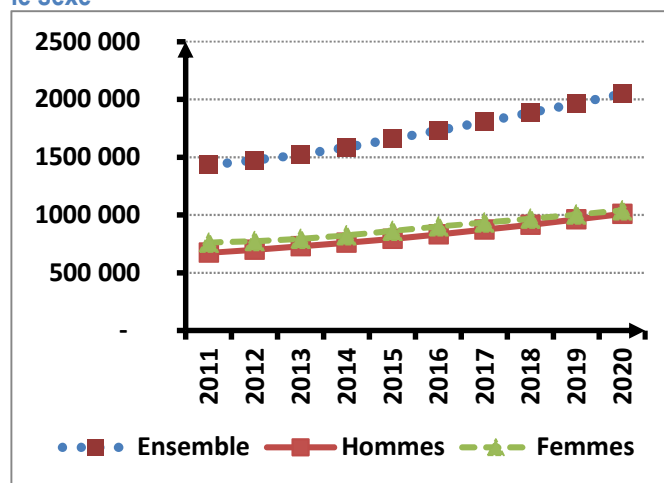


Graphique 2 : Répartition (%) de la population du Burkina Faso par milieu de résidence



Source : INSD, RGPH 2019

Graphique 3 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-23 ans) du Burkina Faso de 2011 à 2020 selon le sexe



Source : INSD, Projections démographiques 2007-2020



Partie I : Etudiants

ORIENTATION

Points saillants

- Hausse de 28,6 % des nouveaux inscrits en L1
- Plus de nouveaux inscrits dans le domaine « Sciences sociales, Commerce et Droit »
- Accroissement remarquable des nouveaux inscrits dans le domaine «Agriculture »

Commentaire

En 2020/2021, le nombre d'étudiants nouvellement admis en 1^{ère} année de Licence est de 92 444 dont 38,2 % d'étudiants de sexe féminin. Les établissements privés accueillent 11,3 % de l'effectif des nouveaux inscrits. Par ailleurs, les bacheliers de la session de 2020 représentent 51,9 % des nouveaux inscrits de 2020/2021. Par rapport à l'année précédente, le nombre de nouveaux inscrits croît de 28,6 %.

Selon la Classification Internationale Type de l'Education 2011 (CITE), les domaines « Sciences sociales, Commerce et Droit », « Lettres et Arts » et « Sciences » ont le plus grand nombre d'étudiants de la 1^{ère} année de Licence avec des proportions respectives de 35,9 %, 34,3 % et 20,0 %. Les domaines qui ont moins de nouveaux inscrits en 1^{ère} année de Licence sont ceux des « Services » (0,8 %), « Agriculture » (1,4 %) et « éducation » (1,4 %). Les plus fortes proportions de filles nouvellement inscrites en 1^{ère} année de Licence s'observent en « Santé et Protection sociale» (50,8 %) et en « Lettres et Arts» (43,0 %). Les domaines « Ingénierie, Industries de transformation et Production » et « Education » ont les plus faibles proportions de filles avec respectivement 20,6 % et 18,9 %.

Par rapport à 2019/2020, l'effectif des nouveaux inscrits en L1 du domaine «Agriculture » connaît un accroissement remarquable (122,1 %). Les effectifs des autres domaines croissent également mais avec des proportions moins importantes (≤ 40 %) en dehors de celui de « Education » (- 4,0 %).

De 2011/2012 à 2020/2021, l'effectif des nouveaux inscrits en L1 croît à un rythme moyen annuel de 16,8 %.

Note méthodologique: L'effectif des nouveaux inscrits en 1^{ère} année/L1 prend en compte les étudiants qui se sont inscrits avant l'année 2020/2021 et qui n'ont toujours pas fini les évaluations à cause du retard des années académiques.

ORIENTATION

Tableau 2 : Effectif des nouveaux inscrits en L1 en 2020/2021

Effectif nouveaux inscrits	% des bacheliers de 2020	% des Filles	% du Privé	Variation par rapport à 2020/2021		TAMA (%) entre 2011/2012 et 2020/2021
				En effectif	En %	
92 444	51,9	38,2	11,3	20 587	28,6	16,8

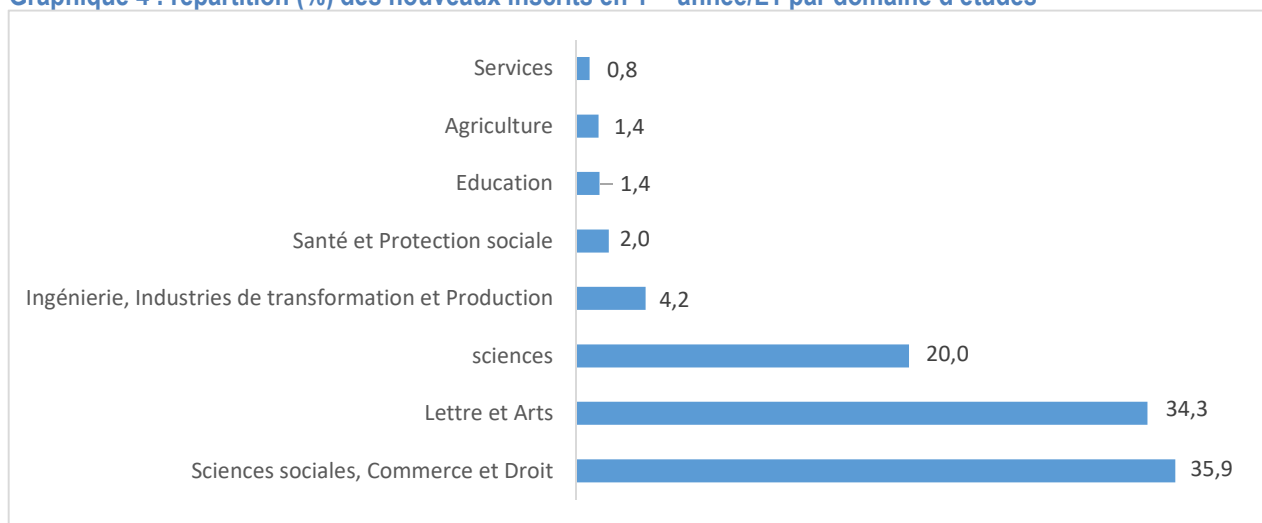
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Tableau 3 : Répartition des nouveaux inscrits en L1 par domaine d'études

Domaine	2020/2021	% Filles par domaine	Evolution par rapport à 2019/2020	
			En effectif	En %
Education	1 326	18,9	- 55	- 4,0
Lettre et Arts	31 675	43,0	9 144	40,6
Sciences sociales, Commerce et Droit	33 225	41,8	5 695	20,7
Sciences	18 464	27,7	4 054	28,1
Ingénierie, Industries de transformation et Production	3 883	20,6	772	24,8
Agriculture	1 264	33,0	695	122,1
Santé et Protection sociale	1 832	50,8	177	10,7
Services	775	41,0	105	15,7
Total	92 444	38,2	20 587	28,6

Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 4 : répartition (%) des nouveaux inscrits en 1^{ère} année/L1 par domaine d'études



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

ACCES

Points saillants

- Hausse du taux de transition du secondaire au supérieur
- Persistance de la disparité entre les filles et les garçons dans l'accès à l'enseignement supérieur

Commentaire

En 2020/2021, le taux brut de transition du secondaire au supérieur est de 88,0 %. Par rapport à l'année précédente, il croît de 7,9 points de pourcentage. Le taux de transition est de 78,2 % pour les filles et 95,3 % pour les garçons. L'indice de parité entre filles et garçons reste statique (0,8) par rapport à 2019/2020.

En 2020/2021, sur 100 000 habitants, on dénombre 884 étudiants pour une norme de 2 000 (UNESCO). Cet indicateur progresse de 145 points comparativement à l'année précédente et de 460 par rapport à 2011/2012. Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 626 pour la population féminine et 1 160 pour celle masculine soit un indice de parité filles/garçons de 0,5. L'indice de parité filles/garçons du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants n'a pas évolué par rapport à l'année précédente.

De 2011/2012 à 2020/2021, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants connaît un accroissement moyen annuel de 8,5 %. Cette tendance s'observe aussi bien chez les filles (9,9 %) que chez les garçons (7,7 %). Sur la même période, l'indice de parité filles/garçons varie entre 0,4 et 0,5. Toutefois, il est resté statique (0,5) durant les sept dernières années.

Note méthodologique: Le calcul du taux brut de transition du secondaire au supérieur prend en compte les nouveaux et les anciens bacheliers ainsi que ceux en provenance d'autres pays nouvellement inscrits en L1 à l'année N ainsi que les élèves de la classe de terminale de l'année N-1.

ACCES

Tableau 4 : Taux de transition du secondaire au supérieur

	Elèves de la Terminale en 2019/2020	Nouveaux inscrits au Supérieur 2020/2021	Taux de Transition (%)
Filles	45 203	35 357	78,2
Garçons	59 903	57 087	95,3
Total	105 106	92 444	88,0

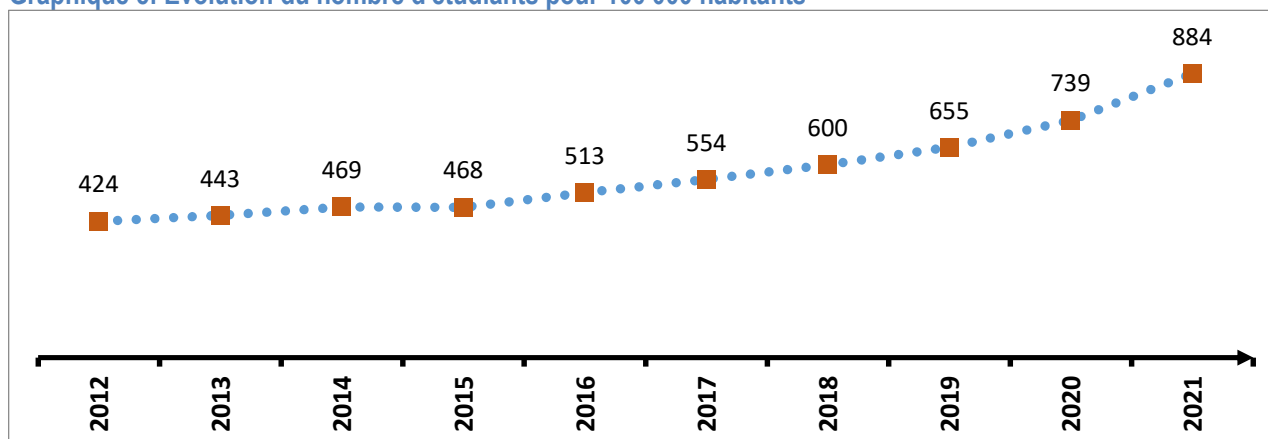
Sources : annuaire statistique 2019/2020 du post-primaire et du secondaire, enquête statistique annuelle 2020/2021 du supérieur

Tableau 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

	2020/2021	Indice de parité	Evolution par rapport à		TAMA (%) entre 2011/2012 et 2020/2021
			2019/2020	2011/2012	
Nombre d'étudiants/100 000 Habitants	884	0,5	145	460	8,5

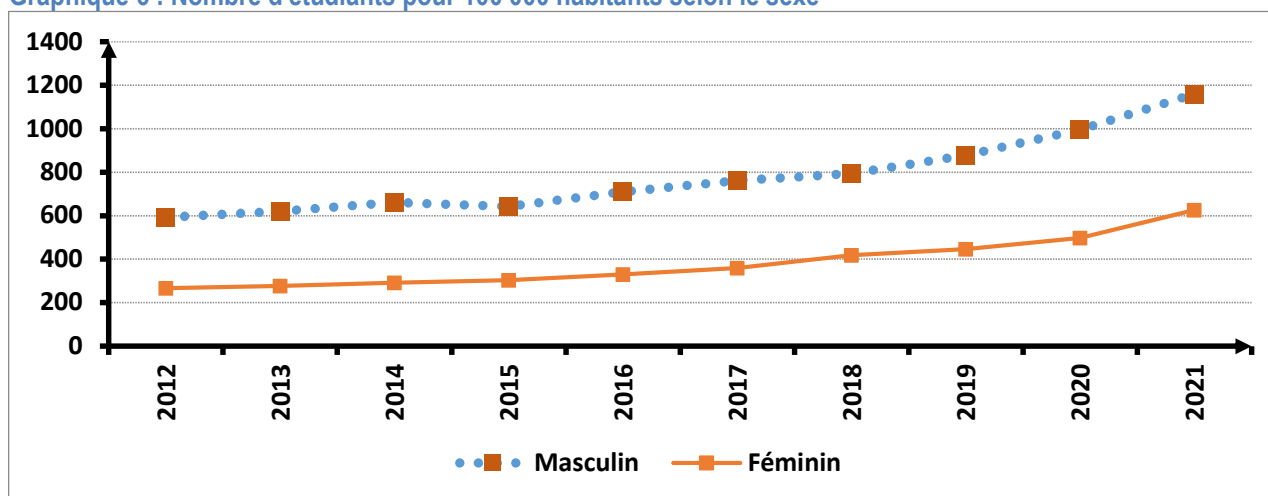
Sources : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021, INSD, projections démographiques 2007-2020

Graphique 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants



Sources : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021, INSD, projections démographiques 2007-2020

Graphique 6 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe



Sources : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021, INSD, projections démographiques 2007-2020

EFFECTIF DES ETUDIANTS

Points saillants

- Augmentation de 25,7 % de l'effectif des étudiants par rapport à l'année précédente
- Croissance plus soutenue de l'effectif des filles que celui des garçons
- Hausse de 6,6 % de l'effectif des étudiants non burkinabè par rapport à l'année précédente

Commentaire

Au titre de l'année académique 2020/2021, 190 218 étudiants sont inscrits dans les IESR publiques et privées du Burkina Faso. Les filles représentent 36,6 % de cet effectif. La répartition par statut montre que le privé accueille 17,6 % des étudiants. L'Université Joseph KI-ZERBO absorbe la plus grande part des étudiants du public avec une proportion de 33,6 %. Au privé, les plus gros effectifs sont enregistrés à l'Université Aube nouvelle et à l'Institut Supérieur Privé de Technologie avec chacun une proportion de 10,2 %.

Par rapport à l'année précédente, l'effectif total des étudiants s'est accru de 25,7 % et celui des filles de 31,9 %.

Un regard sur la nationalité des étudiants montre que l'effectif des étudiants non burkinabè s'est accru de 6,6 % par rapport à l'année précédente. Il passe ainsi de 3 106 en 2019/2020 à 3 626 en 2020/2021.

De 2011/2012 à 2020/2021, l'effectif des étudiants est passé de 68 894 à 190 218 soit un rythme d'accroissement moyen annuel de 11,9 %. Cette croissance est plus élevée au public (12,5 %) qu'au privé (9,5 %). Cette tendance s'illustre par les courbes de l'indice base 100 en 2011/2012. Egalement, l'effectif des filles croît plus vite que celui des garçons.

Note méthodologique: L'indice base 100 en 2011/2012 est obtenu en rapportant la valeur de l'indicateur d'une période à celle de l'année de base 2011/2012.

Les écoles de formation professionnelle (ENAM, ENAREF, etc) qui ne relèvent pas du MESRI et qui forment aux cycles de l'enseignement supérieur ne sont pas prises en compte.

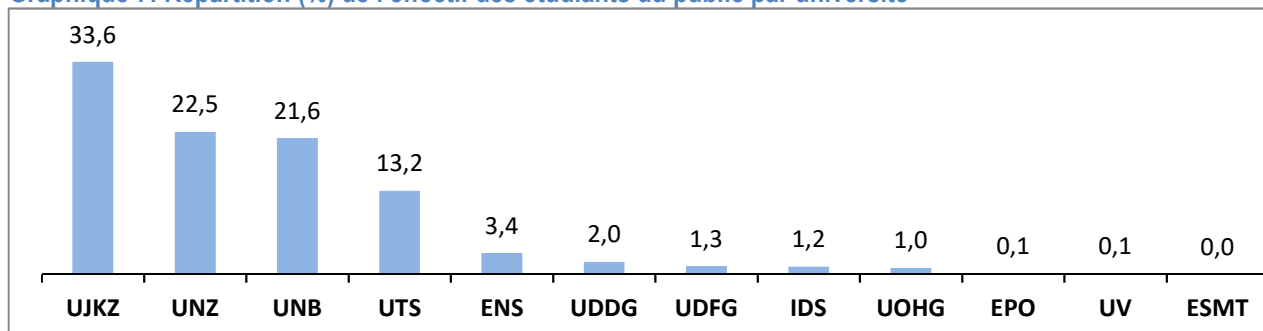
EFFECTIF DES ETUDIANTS

Tableau 6 : Effectif des étudiants en 2020/2021

Niveau en 2020/2021						Évolution (%) par rapport à			
Total étudiants	% des filles	Dont Privé	% privé	% des moins de 25 ans	% étudiants non nationaux	2019/2020		2011/2012	
						En effectif	En %	En effectif	En %
190 218	36,6	33 544	17,6	62,5	1,9	38 913	25,7	121 324	198,9

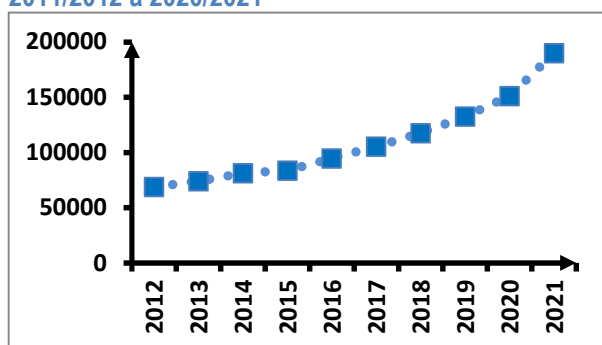
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 7: Répartition (%) de l'effectif des étudiants du public par université



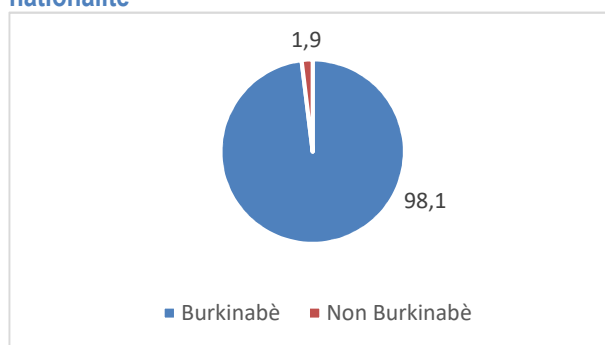
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 8: Evolution de l'effectif des étudiants de 2011/2012 à 2020/2021



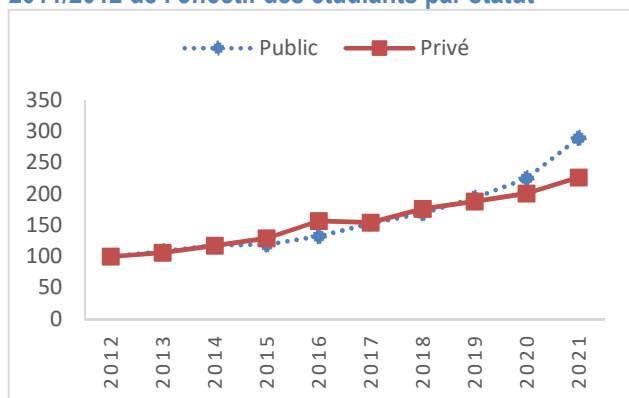
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 9: Répartition (%) des étudiants par nationalité



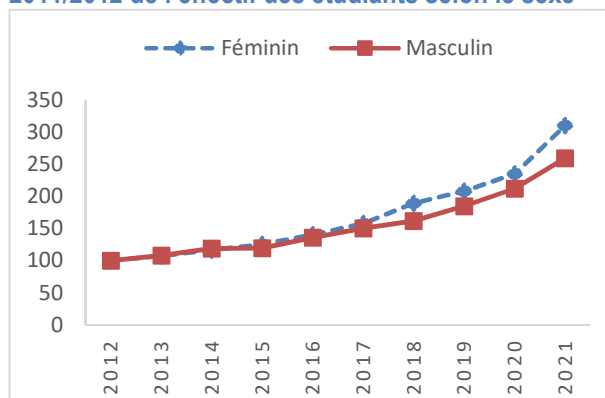
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 10: Evolution des indices base 100 en 2011/2012 de l'effectif des étudiants par statut



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 11: Evolution des indices base 100 en 2011/2012 de l'effectif des étudiants selon le sexe



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE)

Points saillants

- L'âge moyen des étudiants est de 25 ans
- Sur 100 étudiants, à peine 2 entament le troisième cycle universitaire

Commentaire

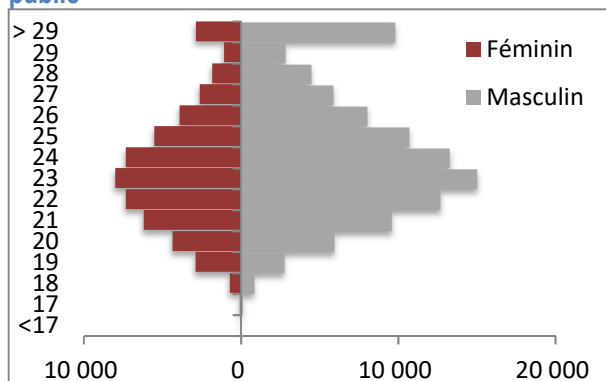
En 2020/2021, la proportion des étudiants de moins de 25 ans est de 62,5 %. L'âge moyen des étudiants est d'environ 25 ans. Selon le sexe, celui des étudiants est de 26 ans contre 24 ans pour les étudiantes. La structure par âge et par sexe montre que les effectifs sont concentrés davantage dans l'intervalle 23 à 26 ans. (cf. les graphiques des pyramides des âges des étudiants)

La majorité des étudiants (88,6 %) est inscrite au cycle Licence. Dans ce cycle, la proportion des femmes est de 37,6 %. Le cycle Master accueille 9,5 % des étudiants dont 28,2 % de sexe féminin et le cycle Doctorat est de 1,9 % dont 33,5 % de femmes. Quel que soit le cycle d'études, les femmes sont moins nombreuses que les hommes.

Les étudiants sont plus nombreux dans les domaines « Sciences sociales, Commerce et Droit » et « Lettres et Art » avec des proportions respectives de 36,4 % et 28,8 %. Le domaine « Sciences » arrive en troisième position avec 16,3 % de l'effectif des étudiants. Le domaine « Agriculture » a la plus faible proportion (1,3 %).

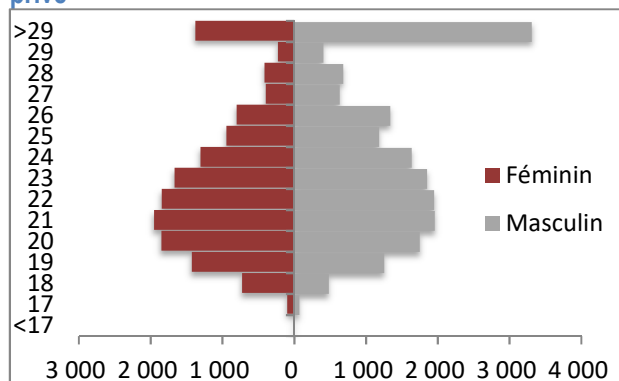
EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE)

Graphique 12: Pyramide des âges des étudiants du public



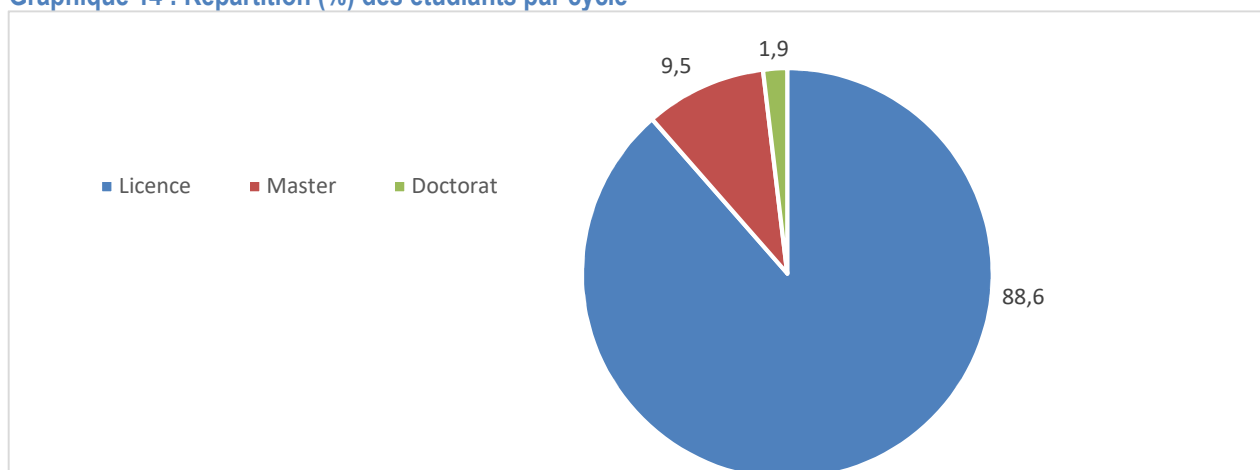
Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 13: Pyramide des âges des étudiants du privé



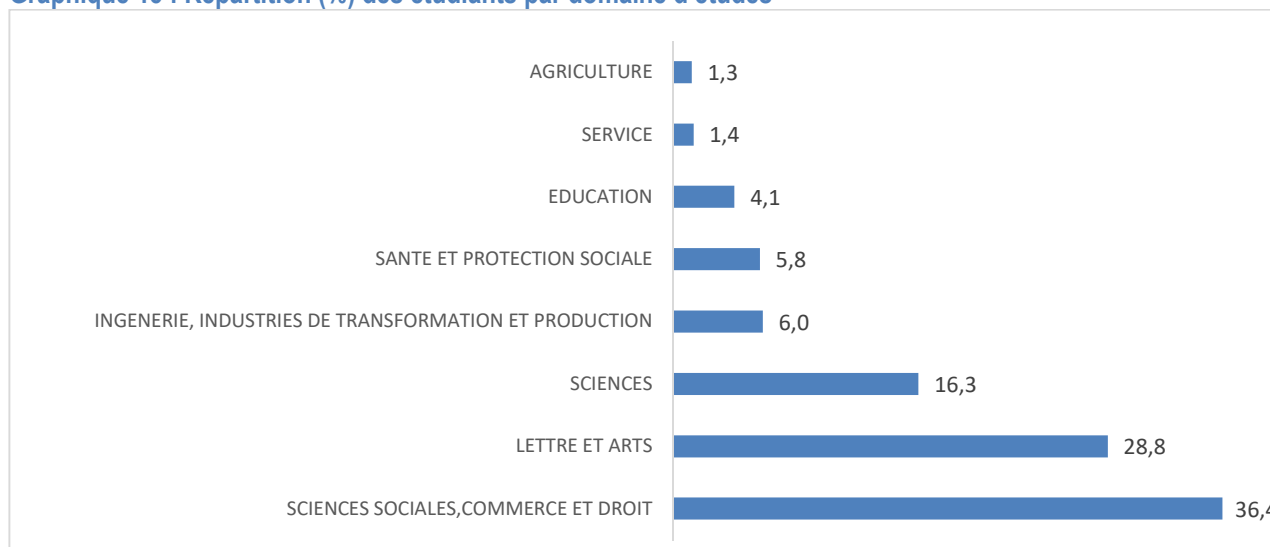
Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 14 : Répartition (%) des étudiants par cycle



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 15 : Répartition (%) des étudiants par domaine d'études



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021



**Partie II: Ressources
humaines et matérielles**

PERSONNEL ENSEIGNANT

Points saillants

- Hausse de 24,1 % du nombre d'enseignants
- Amélioration du ratio étudiants/enseignant permanent de rangs A et B

Commentaire

En 2020/2021, le nombre d'enseignants intervenant dans les IESR publiques est de 3 047 dont 12,1 % de femmes. Ce nombre a augmenté de 592 par rapport à l'année précédente soit un taux d'accroissement de 24,1 %. Selon le sexe, cette augmentation est de 19,1 % pour les femmes et 24,8 % pour les hommes.

Parmi ces intervenants, les permanents sont au nombre de 1 526 dont 14,9 % de femmes. Ces permanents représentent 50,1 % de l'ensemble des intervenants. Par rapport à 2019/2020, l'effectif des permanents croît de 11,9 %.

De 2011/2012 à 2020/2021, l'effectif total des enseignants permanents des IESR publiques croît à un rythme moyen annuel de 8,5 %.

Selon l'emploi, les Maîtres-Assistants sont les plus nombreux avec 31,4 % de l'effectif suivis des Assistants (28,5 %). Les Professeurs Titulaires et les Maîtres de Conférences représentent respectivement 11,1 % et 14,3 % des enseignants.

Le ratio* étudiants/enseignant permanent de rangs A et B dans les IESR publiques est de 130. Ce ratio s'est amélioré de 32 points par rapport à 2019/2020 mais reste toujours supérieur à la norme de l'UNESCO (25 étudiants pour un enseignant). L'Ecole Polytechnique de Ouagadougou et l'Université Virtuelle du Burkina Faso ont les meilleurs ratios soit respectivement 6 et 8.

Note méthodologique : Le calcul du ratio prend seulement en compte les enseignants permanents de rang A et B.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Tableau 7: Effectif du personnel enseignant intervenant au public

Total enseignants	% de femmes	Evolution par rapport à		TAMA entre	
		2019/2020	2011/2012	2011/2012 et 2020/2021	
		En effectif	%	En effectif	%
3 047	12,1	592	24,1	1 711	128,1
					9,6

Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Tableau 8: Répartition des enseignants intervenant au public par emploi et par structure

Emploi	UJKZ		UTS		UNB		UNZ		UDDG		UFDG		UOHG		IDS		ENS-K		EPO		ESMT		UV-BF		T	
	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F
PT	142	18	15	1	55	5	13	1	2	0	0	0	17	2	3		3	0	6		1	0	2	0	259	27
MC	132	21	25		58	7	30	6	24	1	2		11	3	3	1	4		14	3			5		308	42
MA	242	46	85	12	126	15	53	3	38	2	14	2	23	2	9	2	16	2	13	1	2	1	15	1	636	89
A	192	40	71	10	75	8	49	7	21	3	26	7	35	1	20	1	18	3	18	2			13	1	538	83
ETP	58	10	36	5	185	11	61	6	6	1	5	1	8	1	2		42	6	2	1	0	0	0	0	405	42
Autres	196	28	20	8	110	7	10	1	22	2	29		7	1	16	1	47	6	5		12		23	1	497	55
Ind	225	21	42	2	48		3		32	4	9	2	33	0	1	1	0	0	6		0	0	5	0	404	30
Total	1187	184	294	38	657	53	219	24	145	13	85	12	134	10	54	6	130	17	64	7	15	1	63	3	3 047	368

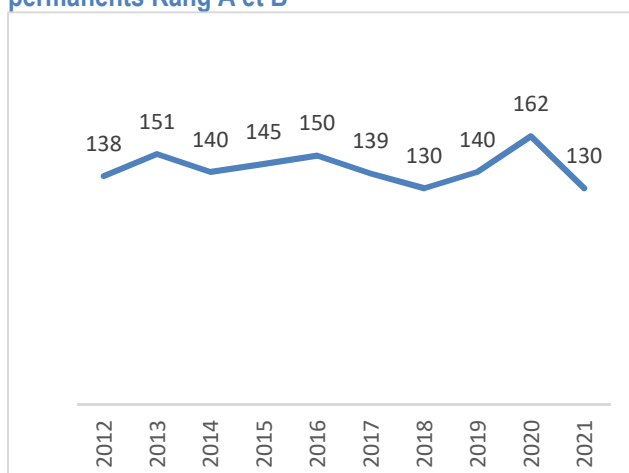
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Tableau 9 : Enseignants permanents de rangs A et B par emploi et par structure

Emploi	UJKZ	UTS	UNB	UNZ	UDDG	UFDG	UOHG	IDS	ENS-K	EPO	ESMT	UV	T
PT	142	15	55	13	2	0	17	3	3	6	1	2	259
MC	132	25	58	30	24	2	11	3	4	14	0	5	308
MA	242	85	126	53	38	14	23	9	16	13	2	15	636
T	516	125	239	96	64	16	51	15	23	33	3	22	1 203
Etudiants	52 667	20 668	35 313	33 787	3 068	2 037	1 557	1 871	5 255	199	52	180	156 674
Ratio	102	165	148	352	48	127	31	125	228	6	17	8	130

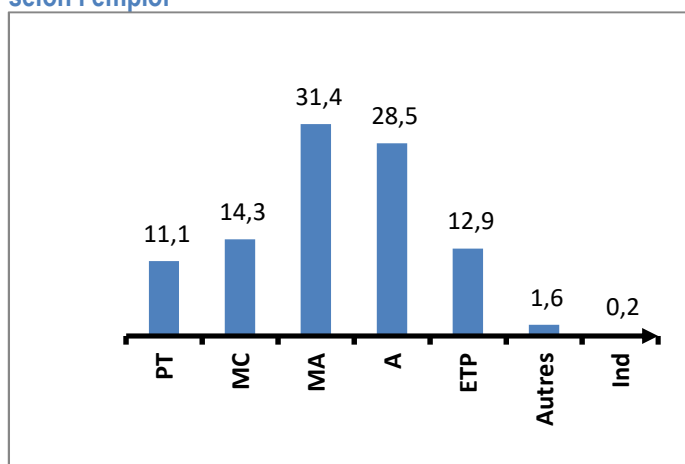
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 16: Evolution du ratio étudiants/enseignant permanents Rang A et B



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 17: Répartition (%) des enseignants permanents selon l'emploi



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN

Point saillant

- Hausse de 5,6 % de l'effectif du personnel ATOS

Commentaire

En 2020/2021, l'effectif du personnel Administratif, Technique, Ouvrier et de Soutien (ATOS) des IESR publiques et privées est de 2 413 dont 34,6 % de femmes. Il augmente de 5,6 % par rapport à l'année 2019/2020. Le privé emploie 47,5 % de l'effectif total du personnel ATOS.

De 2011/2012 à 2020/2021, l'effectif du personnel ATOS croit annuellement en moyenne de 9,1 %. Cette croissance diffère selon le statut de l'établissement (12,8 % pour le public et 6,1 % pour le privé).

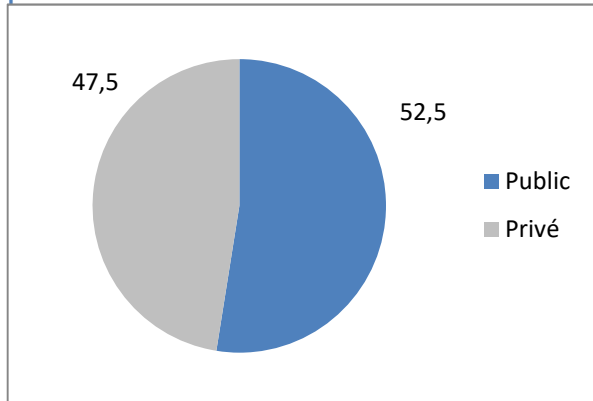
PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN

Tableau 10: Effectif du personnel ATOS

Effectif total	% de femmes	Evolution par rapport à				TAMA entre 2011/2012 et 2020/2021 (%)
		2019/2020		2011/2012		
		En effectif	%	En effectif	%	
2 413	34,6	128	5,6	1 312	119,2	9,1

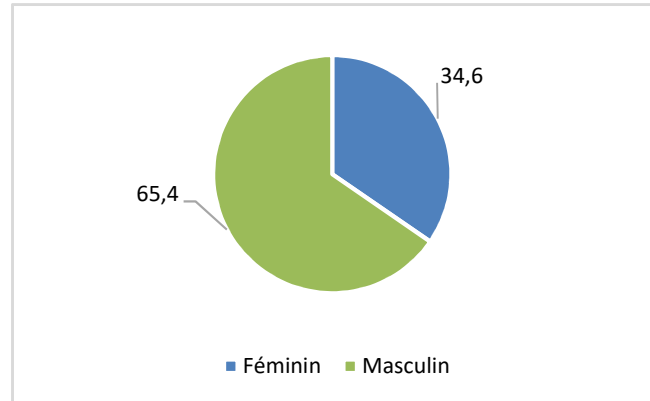
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 18: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le statut



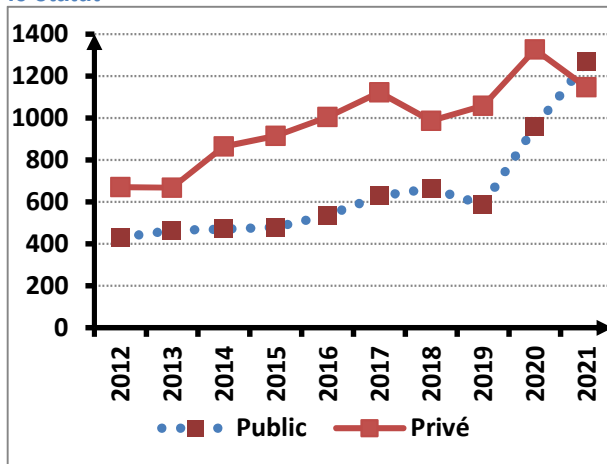
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 19: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le sexe



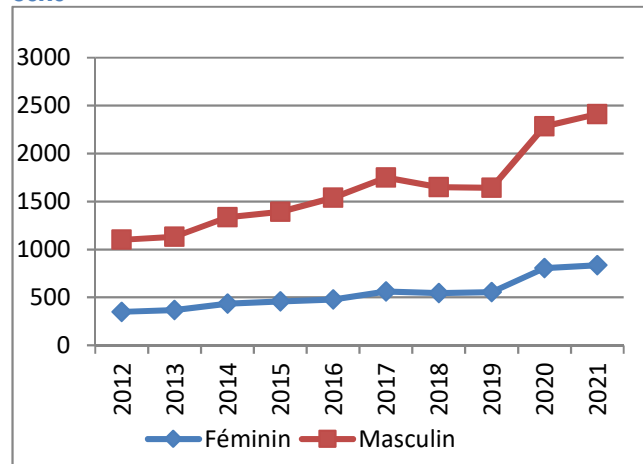
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 20: Evolution du personnel ATOS selon le statut



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 21: Evolution du personnel ATOS selon le sexe



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Points saillants

- Augmentation du nombre d'établissements d'enseignement supérieur
- Insuffisance du nombre de places assises dans le public

Commentaire

En 2020/2021, le nombre d'IESR est de 122 dont 19 sont publiques. Ces IESR comptent 186 établissements dont 68,8 % du privé. Le nombre des établissements publics qui est de 58 en 2020/2021, augmente de 16,0 % par rapport à 2019/2020. Quant au privé, ce nombre est passé de 121 en 2019/2020 à 128 en 2020/2021 soit un accroissement de 5,8 %.

De 2011/2012 à 2020/2021, le taux d'accroissement moyen du nombre d'établissements d'enseignement supérieur est de 9,5 % par an.

En 2020/2021, le nombre de salles de cours est de 1 532 avec une capacité d'accueil théorique de 100 250 places dont 67,8 % pour le privé. Le nombre d'amphithéâtres est de 85 avec une capacité d'accueil théorique de 29 344 places dont 29,7 % pour le privé. Quant au nombre de pavillons, il est de 18 en 2020/2021 avec une capacité d'accueil théorique de 17 285 places assises. Au total, les IESR publiques et privées disposent respectivement de 70 084 et 56 795 places assises.

Le ratio étudiants/place assise est de 1,5 en 2020/2021. Au public, ce ratio est de 2,2 tandis qu'au privé, il est de 0,4.

Note méthodologique : Sont considérés comme établissements, les UFR, les écoles et les instituts

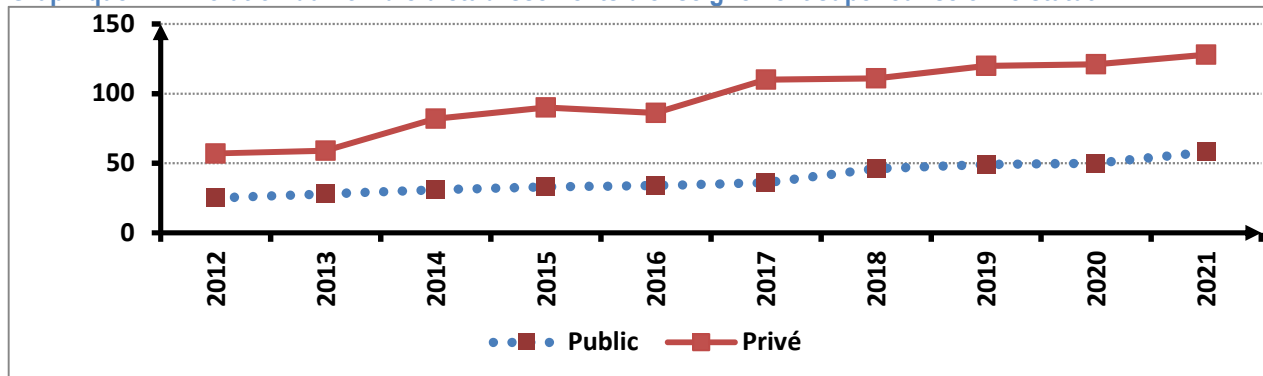
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Tableau 11: Nombre d'établissements d'enseignement supérieur

Situation en 2020/2021		Variation par rapport à				TAMA (%) entre 2011/2012 et 2020/2021
Nbre d'établissement	% Privé	2019/2020		2011/2012		
		En nombre	En %	En nombre	En %	
186	68,8	15	8,8	104	126,8	9,5

Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 22: Évolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut



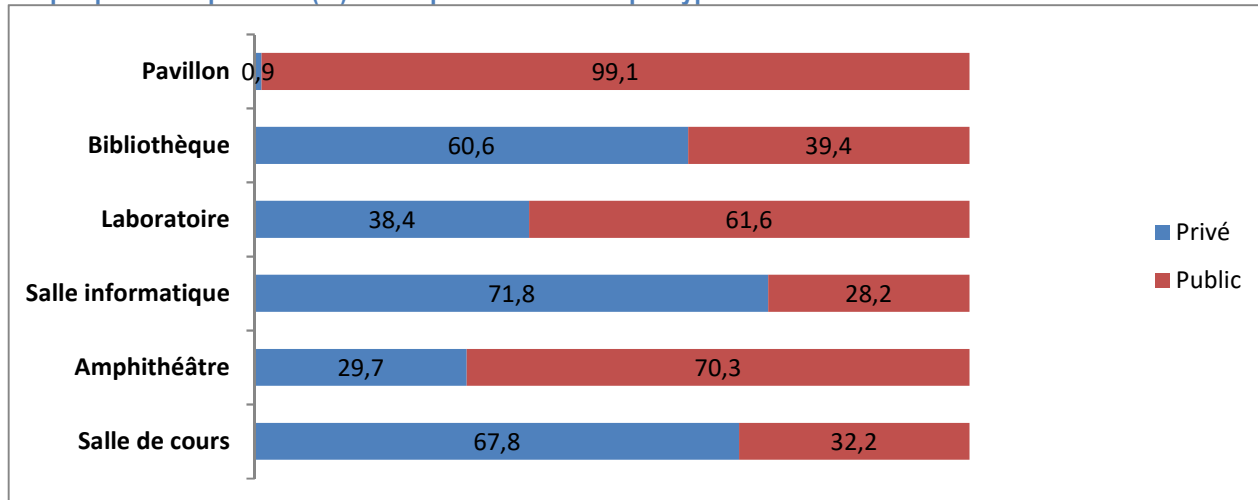
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Tableau 12: Situation des salles de cours, des amphithéâtres et des pavillons

		Niveau en 2020/2021		Variation par rapport à 2019/2020		TAMA (%) entre 2016/2017 et 2020/2021
		Ensemble	% Privé	En nbre	En %	
Salles de cours	Nombre	1 532	70,9	96	6,7	8,5
	Capacité d'accueil	100 250	67,8	20 870	26,3	11,2
Amphithéâtres	Nombre	85	42,4	13	18,1	10,5
	Capacité d'accueil	29 344	29,7	1 174	4,2	15,4
Pavillons	Nombre	18	16,7	1	0,0	73,2
	Capacité d'accueil	17 285	0,9	-2 200	-11,3	36,4
Capacité d'accueil totale		146 879	52,28	19 844	15,6	13,9

Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 23: Répartition (%) des capacités d'accueil par type de local et selon le statut d'établissement



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021



Partie III : Œuvres sociales

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES

Point saillant

- Baisse de 5,2 % du nombre de bénéficiaires de la bourse nationale

Commentaire

En 2020/2021, le nombre d'étudiants bénéficiaires de la bourse nationale est de 8 085 dont 35,6 % de femmes. Parmi eux, les inscrits au Burkina Faso représentent 89,3 %. Selon le sexe, la proportion des bénéficiaires de la bourse nationale est de 4,3 % pour les étudiants de sexe masculin et de 4,1 % pour ceux du sexe féminin.

Par rapport à 2019/2020, le nombre de bénéficiaires de la bourse nationale baisse de 5,2 %. Cette baisse concerne aussi bien les femmes que les hommes. Aussi, la proportion de l'ensemble des étudiants boursiers et de celle des boursiers inscrits au Burkina Faso baissent de 1,4 et 1,3 points de pourcentage par rapport à 2019/2020.

De 2011/2012 à 2020/2021, le nombre de bénéficiaires de la bourse nationale passe de 3 783 à 8 085 avec une croissance annuelle moyenne de 8,8 %.

En 2020/2021, l'indice de parité filles/garçons de la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso est de 1,0. Par rapport à l'année précédente, cet indice s'est amélioré de 0,1 point en faveur des garçons.

MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses nationales sont attribuées dans les limites du contingent en fonction du décret n°2017-1246/PRES/PM/MESRSI/MINEFID/MFPTPS/MJFIP/MAECBE portant définition des divers régimes d'aides, de bourses d'études et de stages et fixation de leurs modalités de contingentement, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

Pour les bourses de cycle licence

- ✓ être titulaire du baccalauréat de l'année en cours avec au moins 12/20 au premier tour du bac ;
- ✓ n'avoir pas plus de 22 ans pour les bacheliers des séries générales et techniques, et pas plus de 24 ans pour les bacheliers des séries professionnelles, au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir un revenu des parents dont le montant annuel autorise le bénéfice de la bourse en fonction du décret définissant le barème de revenu des parents ;
- ✓ avoir déposé dans les délais un dossier complet de demande de bourse ;
- ✓ avoir bénéficié de l'avis favorable de Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stage (CNBES) ;
- ✓ être inscrit dans un établissement public ou privé conventionné d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- ✓ s'engager à prendre en charge les frais de formation dans les IPES pour les étudiants qui ne sont pas affectés par l'Etat.

Pour les bourses de cycle master

- ✓ être titulaire d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent avec au moins la mention « assez bien » ;
- ✓ avoir 28 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir une préinscription en première année master ou en première année d'ingénieur dans une université publique au Burkina Faso ou hors du Burkina Faso.

Pour les bourses de cycle doctorat

- ✓ être titulaire d'un master ou d'un diplôme reconnu équivalent avec au moins la mention assez bien
- ✓ n'avoir pas plus de 30 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir une préinscription en première année de doctorat dans une université publique au Burkina Faso ou hors du Burkina Faso.

Pour les bourses intermédiaires

- ✓ être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur public ;
- ✓ avoir une moyenne générale de 12, 50/20 au moins aux examens de fin d'année ;
- ✓ n'avoir pas redoublé plus d'une fois ;
- ✓ être dans la limite d'âge pour son niveau de formation : 23 ans au plus pour la 2^e année ; 25 ans au plus pour la 3^e année ; 26 ans au plus pour la 4^e année et 27 ans au plus pour la 5^e année.

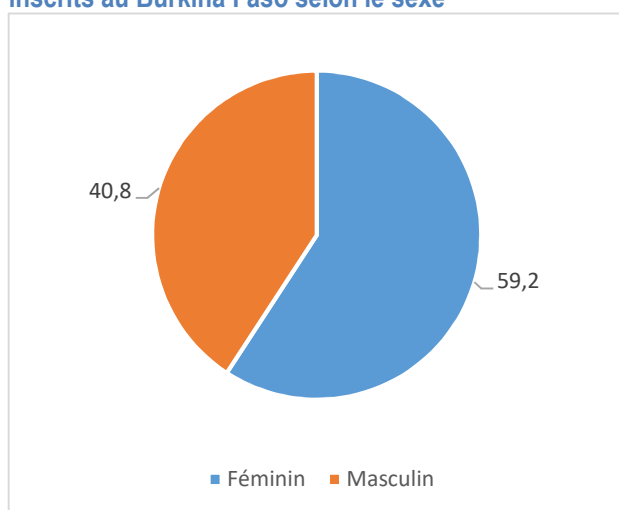
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES

Tableau 13: Evolution de l'effectif des bénéficiaires de la bourse

	Effectif 2020/2021	% Filles	Evolution par rapport 2019/2020		Evolution par rapport 2011/2012		TAMA (%) entre 2011/2012 et 2020/2021
			En eff	en %	En effectif	en %	
Bourses nationales	8 085	35,6	- 439	- 5,2	4 302	113,7	8,8
Etudiants	190 218	36,6	38 913	25,7	90 307	131,1	11,9

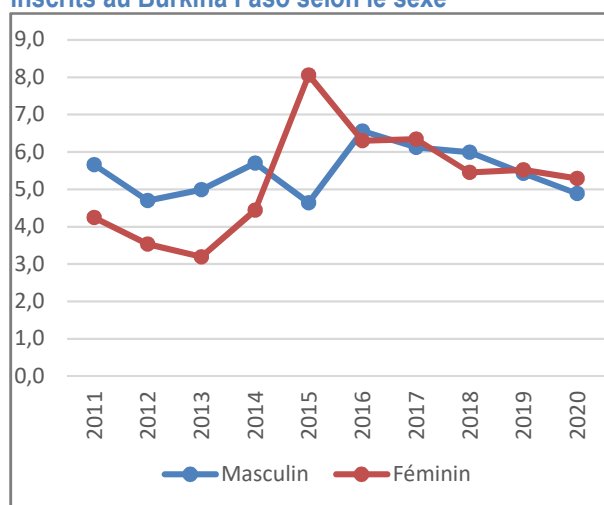
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 24: Répartition (%) des étudiants boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 25: Evolution de la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe



Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES

Points saillants

- Légère Hausse du nombre de bénéficiaires de l'aide
- Baisse de la proportion des étudiants bénéficiaires de l'aide

Commentaire

En 2020/2021, l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide est de 89 876 dont 40,3 % de filles. Par rapport à l'année précédente, l'effectif des bénéficiaires a progressé de 1,6 %.

En 2020/2021, une enveloppe budgétaire d'environ 15,8 milliards de F CFA est allouée sous forme d'aide aux étudiants. Ladite enveloppe a augmenté de 1,6 % par rapport à l'année précédente.

De 2012/2013 à 2020/2021, le nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide croit en moyenne de 11,6 % par an.

Au titre de l'année académique 2020/2021, la proportion d'étudiants éligibles bénéficiaires de l'aide inscrits dans les IESR publiques et privées conventionnées est de 55,4 %. Cette proportion baisse de 19,6 points de pourcentage par rapport à l'année 2019/2020.

Conditions requises pour bénéficier de l'aide

L'aide est accordée aux étudiants non boursiers inscrits en cycle de licence :

- ✚ être de nationalité burkinabè;
- ✚ être titulaire du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- ✚ être régulièrement inscrit dans une institution d'enseignement supérieur publique ou privée conventionnée au Burkina Faso ;
- ✚ n'avoir pas plus de 26 ans au 31 décembre de l'année civile en cours pour les étudiants de licence 1ère année ;
- ✚ être non boursier et ne pas bénéficier d'un prêt ;
- ✚ ne pas exercer un emploi salarié et ne pas être inscrit au Service national pour le Développement (SND) ;
- ✚ avoir déposé un dossier complet de demande d'aide.

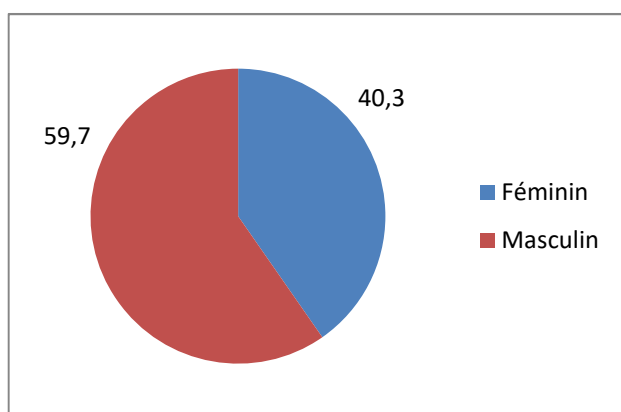
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES

Tableau 14: Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide

	Effectif 2020/2021	% Filles	Evolution par rapport 2019/2020		Evolution par rapport 2012/2013		TAMA (%) entre 2012/2013 et 2020/2021
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Aides	89 876	40,3	1 415	1,6	52 579	141,0	11,6
Etudiants éligibles	162 319	ND	44 255	37,5	110 955	216,0	15,5

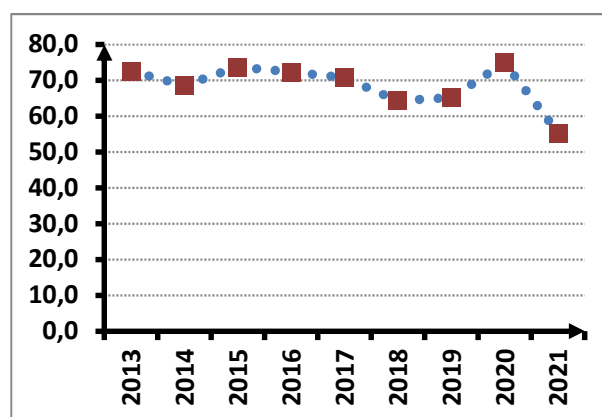
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 26 : Répartition (%) des bénéficiaires de l'aide selon le sexe



Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 27 : Evolution de la proportion (%) des étudiants éligibles bénéficiaires de l'aide



DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS

Points saillants

- Baisse du nombre de bénéficiaires de prêts
- Baisse de la proportion des bénéficiaires

Commentaire

En 2020/2021, on dénombre 15 020 étudiants bénéficiaires du prêt dont 33,7 % de filles. Ce nombre connaît une baisse de 18,2 % par rapport à 2019/2020.

Au total, une enveloppe budgétaire de 3,4 milliards de F CFA est allouée aux étudiants en 2020/2021 sous forme de prêts. Par rapport à l'année précédente, ladite enveloppe, tout comme l'effectif des bénéficiaires a connu une baisse de 18,2 %.

La proportion des étudiants éligibles inscrits dans les IESR publiques et privées conventionnées bénéficiaires de prêts est de 17,2 % en 2020/2021. Cette proportion est en baisse de 21,1 points de pourcentage par rapport à 2019/2020.

De 2012/2013 à 2020/2021, le nombre d'étudiants bénéficiaires de prêts croît à un rythme moyen de 8,8 % l'an.

Conditions requises pour bénéficier du prêt

Le prêt est accordé pour une année académique aux étudiants non boursiers inscrits en première et quatrième année et le prêt laboratoire concerne le troisième cycle :

- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- être régulièrement inscrit dans une institution d'enseignement supérieur publique ou privée conventionnée au Burkina Faso ;
- être âgé de 27 ans au plus au 31 décembre de l'année civile en cours en licence 1, 28 ans en licence 2, 29 ans en licence 3, 30 en Master 1 ;
- être non boursier et ne pas bénéficier de l'aide ;
- ne pas exercer un emploi salarié et ne pas être inscrit au Service national de Développement ;
- avoir déposé un dossier complet de demande de prêt d'études.

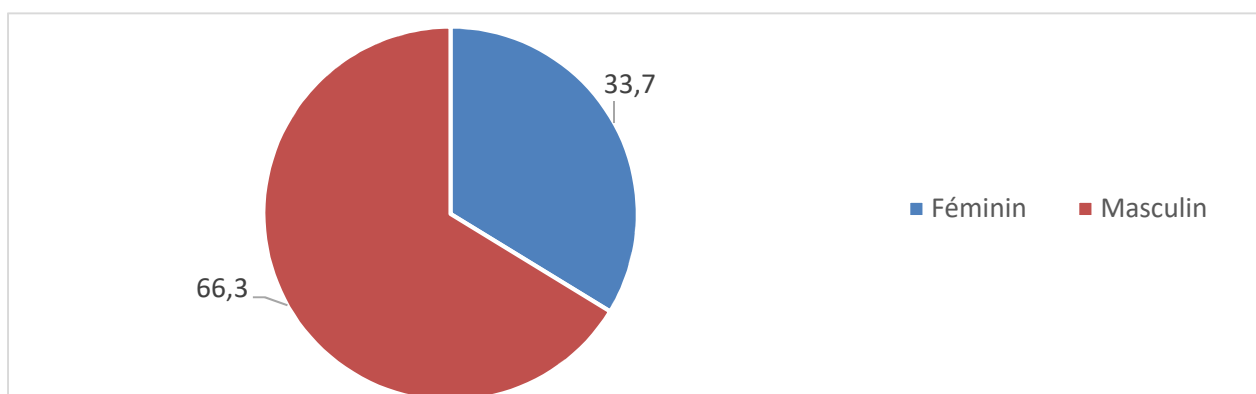
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS

Tableau 15: Evolution du nombre de bénéficiaires de prêts

	Effectif 2020/2021	% Filles	Evolution par rapport 2019/2020		Evolution par rapport 2012/2013		TAMA (%) entre 2012/2013 et 2020/2021
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Prêts	15 020	33,7	-3 331	-18,2	7 359	96,1	8,8
Etudiants éligibles	87 463	ND	39 509	82,4	65 735	302,5	19,0

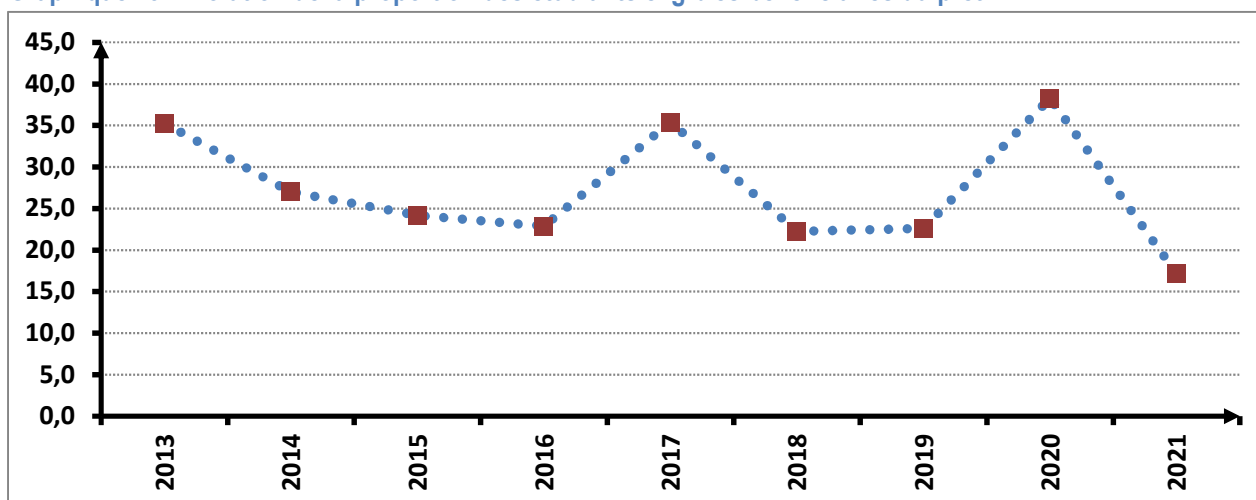
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 28: Répartition (%) des bénéficiaires de prêts selon le sexe



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 29: Evolution de la proportion des étudiants éligibles bénéficiaires du prêt



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

LOGEMENT

Points saillants

- Baisse de 6,2 points de la proportion des étudiants demandeurs bénéficiaires de logement
- Dégradation du ratio étudiants/lit

Commentaire

En 2020/2021, les capacités d'accueil globales dans les cités et résidences universitaires des centres régionaux des œuvres universitaires de Ouagadougou, de Koudougou et de Bobo-Dioulasso ainsi que de l'IDS sont de 8 102 lits pour une population de 185 424 étudiants des IESR publiques et privées conventionnées. Il en résulte un lit pour 23 étudiants. Le ratio Etudiants/lit a augmenté de 2 points par rapport à l'année précédente d'où une dégradation. En considérant l'effectif des étudiants demandeurs de logement qui est de 10 461 en 2020/2021, le taux de satisfaction en logement est de 77,4 %. Cette proportion baisse de 6,2 points de pourcentage par rapport l'année précédente.

Parmi les CROU, le CROU-K, avec une capacité d'accueil de 1 001 lits, a le ratio étudiants/lit le plus élevé (39 étudiants pour un lit). Les CROU de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso disposent respectivement d'une capacité d'accueil de 4 101 et 2 520 lits, soit un ratio étudiants/lit de 24 et 14. Comparativement à l'année précédente, seul le ratio étudiants/lit de CROU de Ouagadougou s'est nettement amélioré passant de 34 à 24 étudiants pour 1 lit.

De 2011/2012 à 2020/2021, les capacités d'accueil globales des cités universitaires s'accroissent à un rythme moyen de 7,8 % par an. Cela contraste avec l'accroissement moyen annuel des effectifs d'étudiants du public et du privé conventionné qui est de 13,1 %.

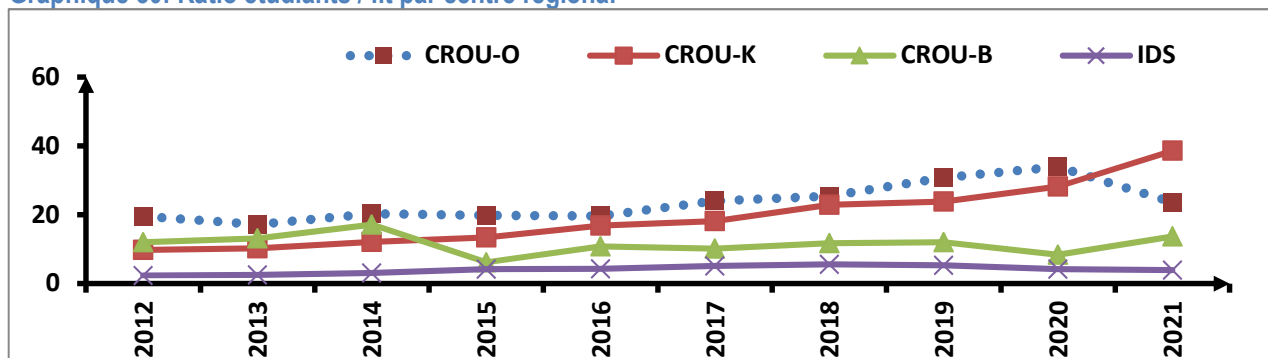
LOGEMENT

Tableau 16: Capacité d'accueil par centre régional

CROU	Capacité d'accueil des cités et résidences universitaires	Effectif étudiant	Ratio Etudiants/Lit	TAMA (%) entre 2012 et 2021	
				Capacité d'accueil	Effectif étudiants
CROU-O	4 101	96 836	24	6,3	8,6
CROU-K	1 001	38 619	39	0,6	17,1
CROU-B	2 520	34 474	14	22,1	23,8
CROU-F	NA	2 037	NA	NA	NA
CROU-OHG	NA	1 622	NA	NA	NA
CROU-D	NA	3 068	NA	NA	NA
CROU-G	NA	1 269	NA	NA	NA
CROU-KAYA	NA	656	NA	NA	NA
CROU-DORI	NA	819	NA	NA	NA
CROU-BANFORA	NA	1 773	NA	NA	NA
CROU-MANGA	NA	968	NA	NA	NA
CROU-TENKODOGO	NA	833	NA	NA	NA
CROU-ZINIARE	NA	579	NA	NA	NA
IDS	480	1 871	4	1,8	8,5
Total	8 102	185 424	23	7,8	13,1

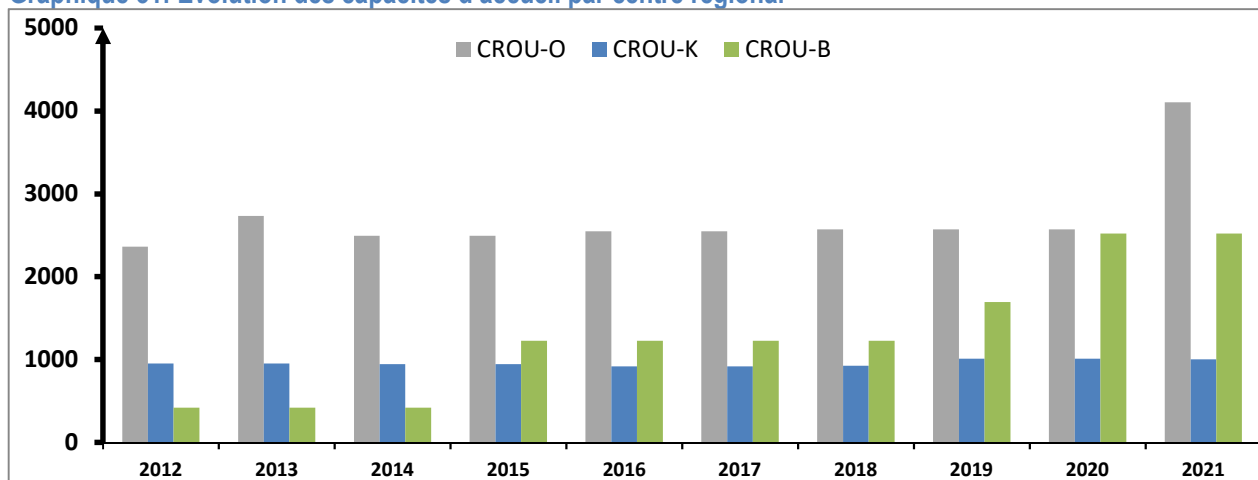
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 30: Ratio étudiants / lit par centre régional



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 31: Evolution des capacités d'accueil par centre régional



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

RESTAURATION

Points saillants

- Augmentation du nombre de restaurants universitaires
- Seulement 9,2 % des étudiants sont restaurés par jour

Commentaire

En 2020/2021, le nombre de restaurants universitaires est de 38 avec une capacité d'accueil totale de 10 218 places assises. La capacité d'accueil des restaurants universitaires connaît une baisse de 5,2 % par rapport à 2019/2020. Toutefois, entre 2011/2012 et 2020/2021 la capacité d'accueil croit en moyenne de 9,4 % par an.

Le nombre de plats servis dans les restaurants universitaires est de 10 270 271 en 2020/2021, en hausse de 14,0 % par rapport à l'année précédente. Entre 2011/2012 et 2020/2021, le nombre de plats servis croit à un rythme annuel de 0,9 %.

Pour 185 424 étudiants inscrits dans les universités publiques et privées conventionnées, en moyenne 17 117 sont restaurés par jour soit une proportion de 9,2 %.

Le nombre de plats servis dans les restaurants universitaires par étudiant et par an (plats/étudiant) est passé de 154 en 2011/2012 à 55 en 2020/2021, soit une baisse de 99 points.

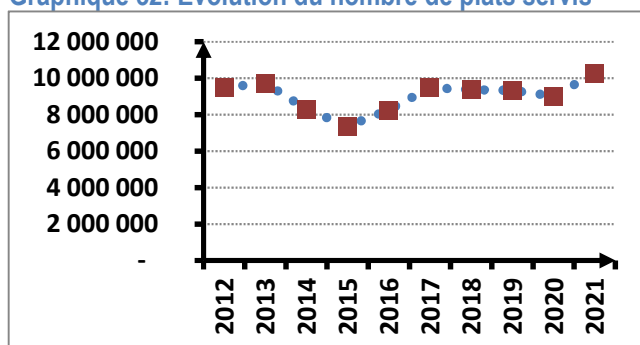
RESTAURATION

Tableau 17: Situation de la restauration par CROU

Centre régional/ institut	Nbre de sites de restaurants	Capacité d'accueil des restaurants	Nbre annuel de plats servis	Nbre d'étudiants	Ratio plats/ étudiant	Nbre moyen d'étudiants restauré par jour	Proportion d'étudiants restaurés par jour (%)
CROU-O	9	3 668	5 154 064	96 836	53	8 590	8,9
CROU-K	5	300	2 476 980	38 619	64	4 128	10,7
CROU-B	5	1 750	996 268	34 474	29	1 660	4,8
CROU-F	2	750	150 264	2 037	74	250	12,3
CROU-OHG	2	800	160 671	1 622	99	268	16,5
CROU-D	4	900	141 997	3 068	46	237	7,7
CROU-G	1	350	60 245	1 269	47	100	7,9
CROU-Kaya	1	250	80 000	656	122	133	20,3
CROU-Dori	1	600	79 037	819	97	132	16,1
CROU-Banfora	1	100	82 285	1 773	46	137	7,7
CROU-Manga	2	100	54 824	968	57	91	9,4
CROU- Tenkodogo	1	300	95 446	833	115	159	19,1
CROU-Ziniaré	2	100	66 790	579	115	111	19,2
IDS	2	250	671 400	1 871	359	1 119	59,8
Total	38	10 218	10 270 271	185 424	55	17 117	9,2

Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 32: Evolution du nombre de plats servis



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 33: Evolution du Ratio plat/étudiant

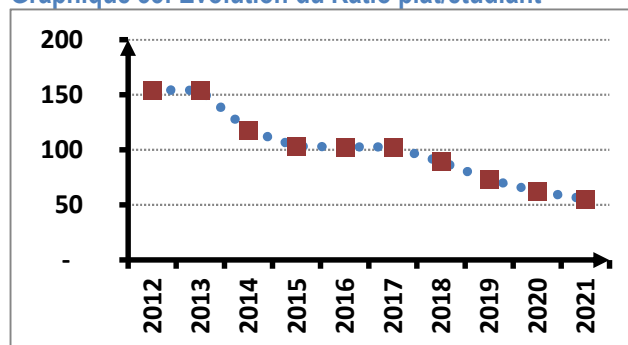


Tableau 18: Evolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional

Capacité d'accueil des restaurants	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CROU-O	3 000	3 300	4 480	4 480	4 530	4 150	3 700	4 100	4 200	3 668
CROU-K	800	800	800	800	800	450	450	300	300	300
CROU-B	650	650	900	1 250	1 250	650	1 100	1 150	1 750	1 750
CROU-F	NC	NC	NC	NC	NC	200	200	650	800	750
CROU-OHG	NC	NC	NC	NC	NC	150	150	725	800	800
CROU-D	NC	NC	NC	NC	NC	100	100	720	830	900
CROU-G	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	150	350	350
CROU-KAY	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	250	250	250
CROU-BANFORA	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	600	600
CROU-DORI	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	100	100
CROU-MANGA	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	150	100
CROU-TENKODOGO	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	300	300
CROU-ZINIARE	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	100	100
IDS	ND	ND	ND	ND	ND	ND	250	250	250	250
Total	4 450	4 750	6 180	6 530	6 580	5 700	5 950	8 295	10 780	10 218

Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

SANTE

Points saillants

- Faible adhésion des étudiants à la MUNASEB
- Augmentation du taux d'adhésion à la MUNASEB

Commentaire

En 2020/2021, l'effectif des étudiants ayant adhéré à la MUNASEB est de 5 850. Ce qui correspond à une proportion de 3,2 % des étudiants des IESR publiques et privées conventionnées. Les CROU de Bobo, Dori et Ouaga ont les taux d'adhésion les plus élevés avec respectivement 4,1 %, 4,0 % et 3,9 %

Par rapport à l'année précédente, le nombre de mutualistes a augmenté de 67,7 %. De même, le taux d'adhésion est passé de 2,4 % en 2019/2020 à 3,2 % en 2020/2021 soit une augmentation de 0,8 point de pourcentage.

Sur la période 2011/2012 à 2020/2021, le nombre des adhérents à la MUNASEB croît plus vite dans le CROU de Bobo que dans les autres CROU.

En 2020/2021, la somme allouée à la MUNASEB pour la prise en charge sanitaire des étudiants s'élève à 205 millions de F CFA. Cette somme est constante depuis 2016/2017.

Note méthodologique : selon les textes règlementaires, tout étudiant adhérent à la MUNASEB peut bénéficier d'une prise en charge à un taux de 80 % jusqu'à concurrence de 100 000 F CFA par an.

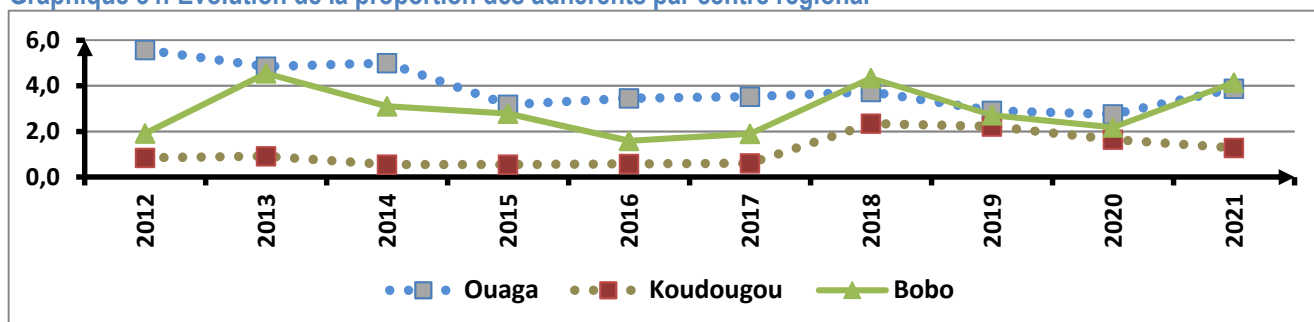
SANTE

Tableau 19: Situation des adhérents à la mutuelle de santé

Centre	Nombre de mutualistes	Nombre d'étudiants	% étudiants mutualistes	Variation (%) entre 2019/2020 et 2020/2021 du nombre de mutualistes
CROU-O	3 748	96 836	3,9	56,4
CROU-B	1 427	34 474	4,1	209,5
CROU-K	493	38 619	1,3	5,3
CROU-F	28	2 037	1,4	-9,7
CROU-OHG	23	1 622	1,4	21,1
CROU-D	16	3 068	0,5	-30,4
CROU-BANFORA	23	1 773	1,3	-8
CROU-DORI	33	819	4,0	-10,8
CROU-GAOUA	13	1 269	1,0	0
CROU-KAYA	11	656	1,7	-31,3
CROU-MANGA	14	968	1,4	NA
CROU-TENKODOGO	19	833	2,3	NA
CROU-ZINIARE	2	579	0,3	NA
TOTAL	5 850	183 553	3,2	67,7

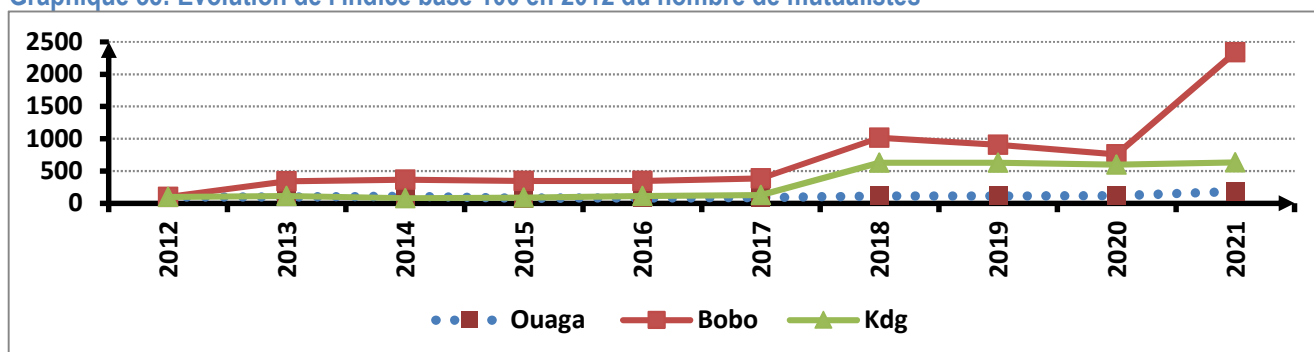
Source : CENOU, données au 31 décembre 2021

Graphique 34: Evolution de la proportion des adhérents par centre régional



Source : CENOU, données au 31 décembre 2021

Graphique 35: Evolution de l'indice base 100 en 2012 du nombre de mutualistes



Source : CENOU, données au 31 décembre 2021

ACTION SOCIALE

Point saillants

- Amélioration de 1,0 point de pourcentage du taux de satisfaction

Commentaire

En 2020/2021, l'aide sociale du CENOU est octroyée à 86 étudiants en situation difficile et/ou en situation de handicap sur 90 demandeurs, soit un taux de satisfaction de 95,6 %. Malgré l'augmentation du nombre de demandeurs de 23,3 %, le taux de satisfaction a augmenté de 1,0 point de pourcentage par rapport à l'année 2019/2020.

Sur la période 2012 à 2021, le taux de satisfaction des demandes d'aides varie entre 48,0 % et 100 %.

Note méthodologique : Sont considérés comme étudiants en situation difficile, les étudiants malades, victimes de sinistre, de traumatisme ou de toute autre situation de vulnérabilité.

Les étudiants en situation de handicap sont les étudiants vivant avec un handicap auditif, visuel, moteur, mental, etc.

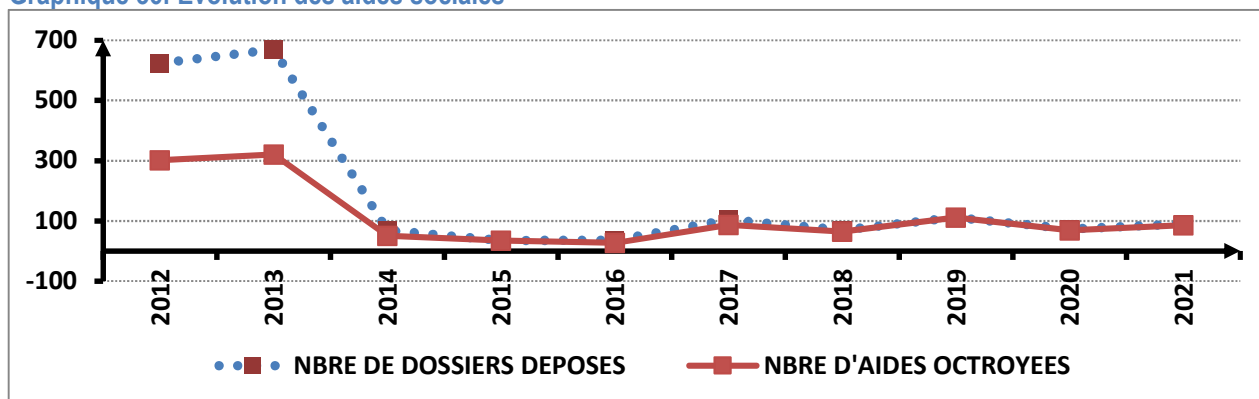
ACTION SOCIALE

Tableau 20: Situation des aides sociales en 2020/2021

Sexe	Nbre de dossiers déposés	Nbre d'aides octroyées	Proportion d'aides sociales octroyées (%)
Féminin	46	44	95,7
Masculin	44	42	95,5
Total	90	86	95,6

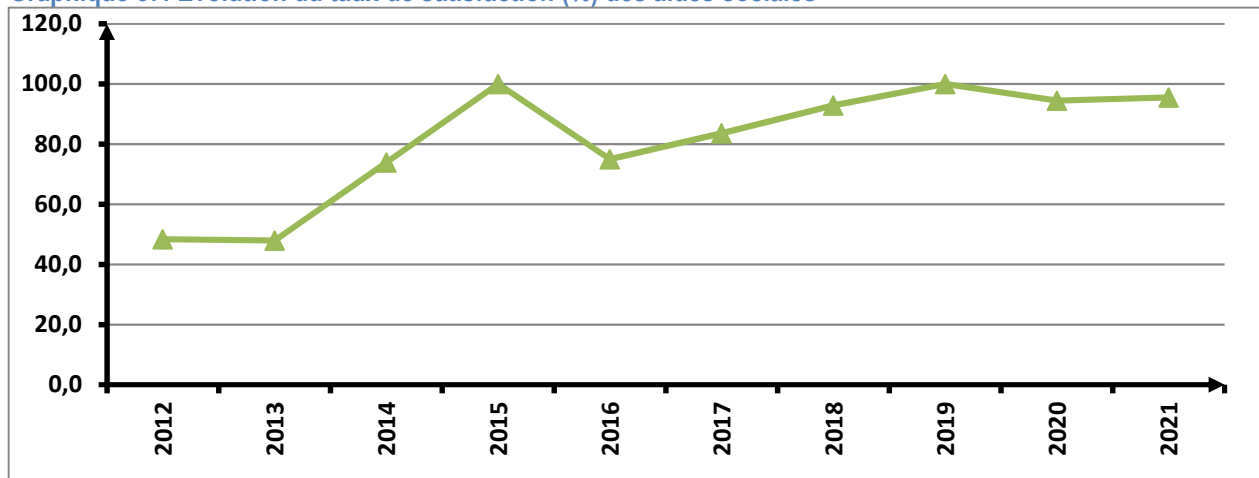
Source : CENOU, données au 31 décembre 2021

Graphique 36: Evolution des aides sociales



Source : CENOU, données au 31 décembre 2021

Graphique 37: Evolution du taux de satisfaction (%) des aides sociales



Source : CENOU, données au 31 décembre 2021



**Partie IV : Efficacité interne de
l'enseignement supérieur**

SORTANTS DIPLOMES

Points saillants

- Hausse de 24,7 % du nombre de diplômés
- Plus de diplômés dans le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit

Commentaire

En 2020, l'ensemble des IESR totalisent 19 477 diplômés dont 32,3 % de filles. Les diplômés issus du privé représentent 32,9 %. Par rapport à 2019, le nombre de diplômés croît de 24,7 %. Ce nombre s'est accru aussi bien chez les femmes que chez les hommes avec des proportions respectives de 25,2 % et 24,5 %.

Les titulaires de la Licence/équivalent sont les plus représentés avec 56,4 % et sont suivis des diplômés en BTS/équivalent et ceux de l'IDS et de l'ISSDH avec des proportions respectives de 14,0 % et 13,7 %.

Le domaine « Sciences sociales, Commerce et Droit » enregistre la plus forte proportion de diplômés soit 37,4 % suivi du domaine « Lettres et arts » (19,3 %). Le domaine « Agriculture » enregistre la plus faible proportion avec 1,4 % des diplômés.

De 2011 à 2020, le nombre de diplômés croît plus vite dans le privé que dans le public, en témoignent les indices base 100 en 2011.

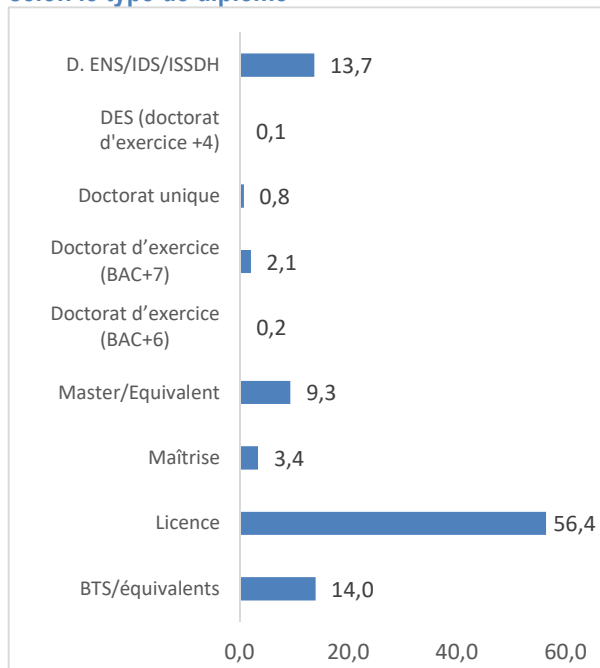
SORTANTS DIPLOMES

Tableau 21: Situation des diplômés en 2020

Situation en 2020			Evolution par rapport à 2020		TAMA (%) entre 2011 et 2020
Nombre de diplômés	% de Filles	% du Privé	En effectif	En %	
19 477	32,3	32,9	3862	24,7	5,4

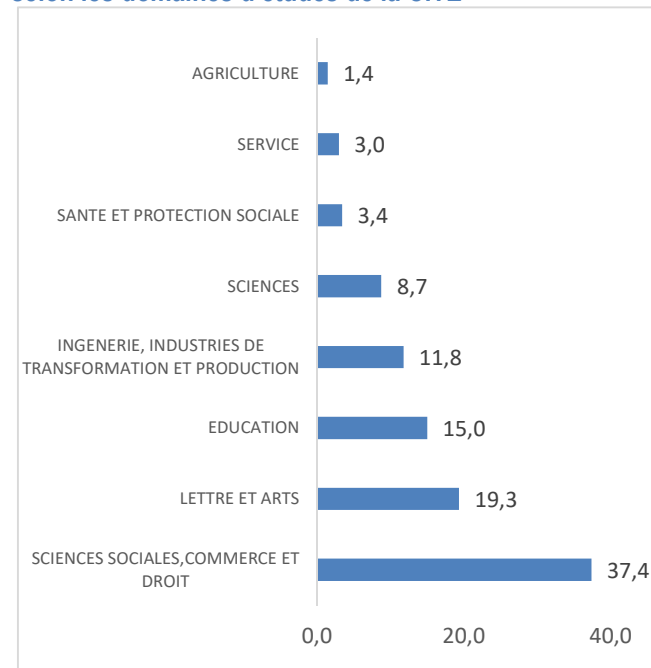
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 38: Répartition (%) des diplômés de 2020 selon le type de diplôme



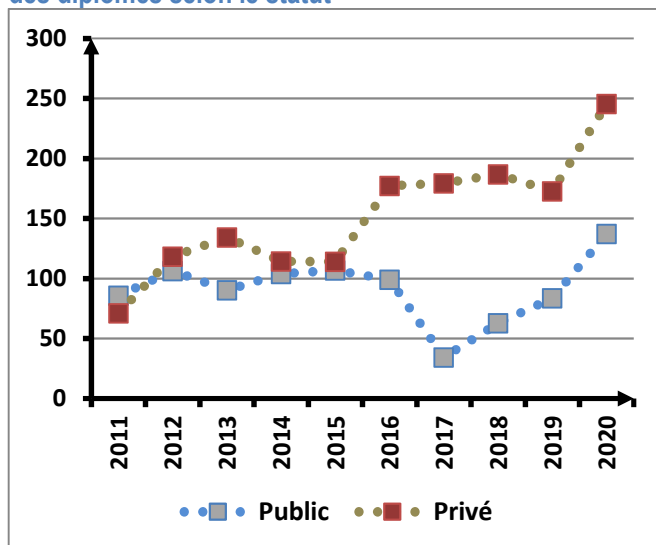
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 39: Répartition (%) des diplômés de 2020 selon les domaines d'études de la CITE



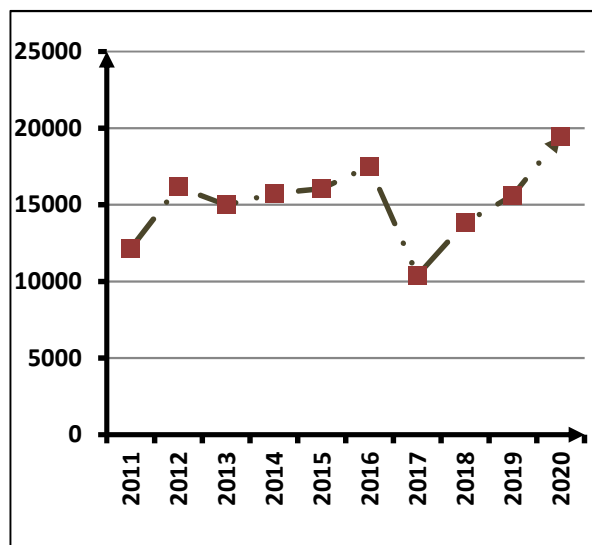
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 40: Evolution des indices base 100 en 2011 des diplômés selon le statut



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 41: Evolution du nombre de diplômés



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

REDOUBLEMENT

Points saillants

- Augmentation de 4,9 points de pourcentage de la proportion des redoublants
- Proportion de redoublants plus élevée dans les IESR publiques
- Proportion de redoublants plus élevée dans le domaine des « Sciences sociales, commerce et droit »

Commentaire

En 2020/2021, la proportion des redoublants dans les IESR est de 14,6 %. Cette proportion est plus élevée au public (17,3 %) qu'au privé (1,8 %). Par rapport à l'année précédente, la proportion des redoublants a connu une hausse de 4,9 points de pourcentage.

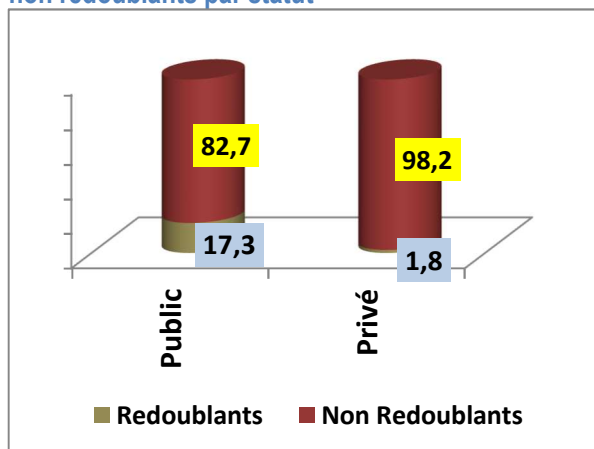
Les domaines « Sciences sociales, commerce et droit » et « Sciences » ont les proportions des redoublants les plus élevées avec respectivement 18,0 % et 16,3 %. La plus faible proportion est observée dans le domaine « Service » (0,5 %).

Les cycles Licence (15,8 %) et Doctorat (5,3 %) enregistrent les plus fortes proportions des redoublants tandis que celui du Master (4,6 %) a la plus faible proportion. Les redoublants au cycle Doctorat concernent essentiellement la filière Médecine.

De 2011/2012 à 2020/2021, la proportion des redoublants varie entre 9,7 % et 16,8 % avec un accroissement moyen annuel de 12,1 %.

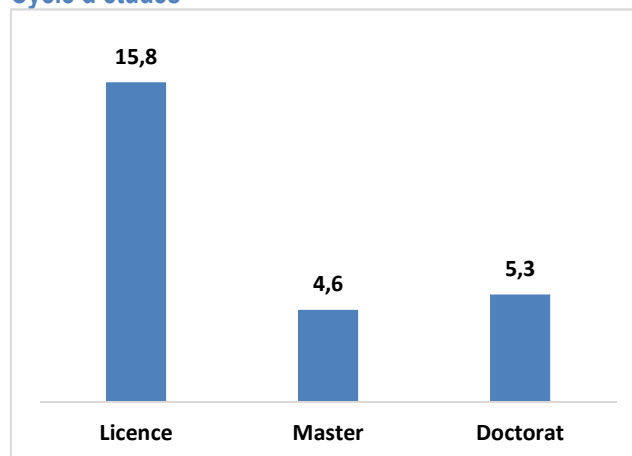
REDOUBLEMENT

Graphique 42 : Répartition (%) des redoublants et non redoublants par statut



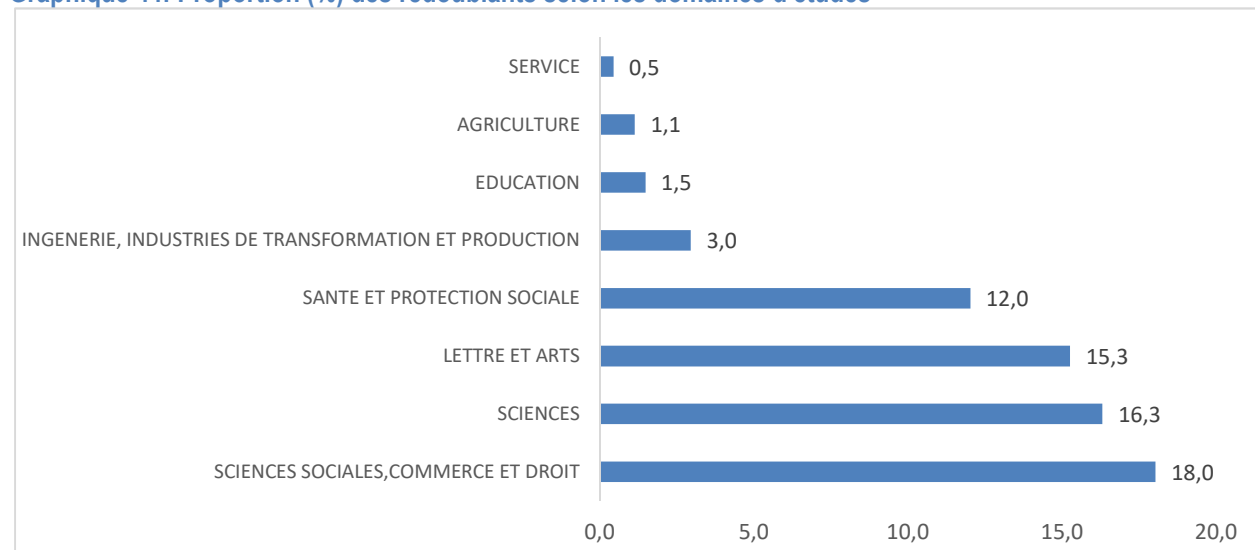
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 43 : proportion (%) des redoublants par Cycle d'études



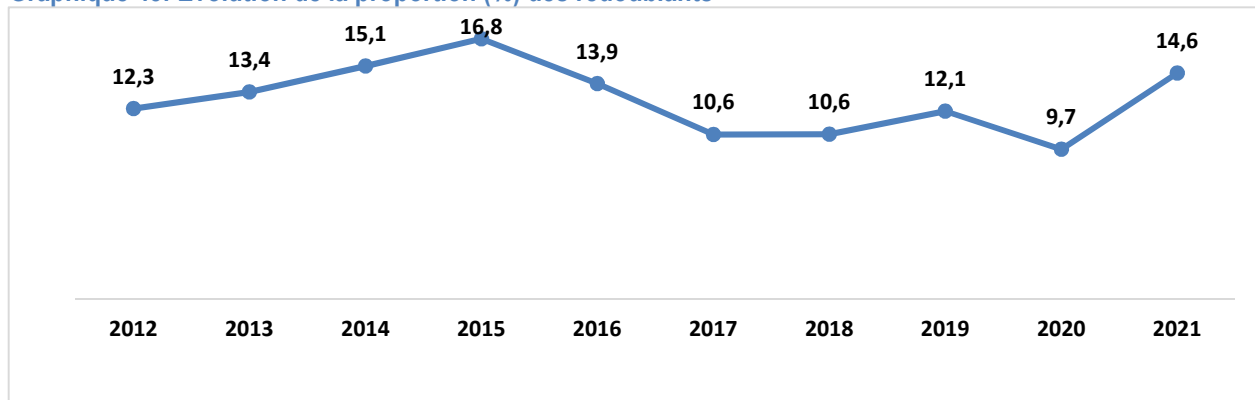
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 44: Proportion (%) des redoublants selon les domaines d'études




Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021

Graphique 45: Evolution de la proportion (%) des redoublants



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2020/2021



**Partie V: Budget de
l'enseignement supérieur**

BUDGET

Points saillants

- Baisse continue de la part du budget de l'éducation consacrée au MESRSI
- Hausse de 5,1 % du budget du MESRSI par rapport à 2020
- Plus de 20 % du Budget Etat consacré à l'éducation depuis 2018

Commentaire

La part du budget de l'Etat consacré au secteur de l'Education (MENAPLN et MESRSI) est de 22,0 % en 2021, soit environ 624 milliards de F CFA. Comparativement à l'année 2020, cette proportion a augmenté d'un point de pourcentage. Depuis 2018, l'Etat alloue plus de 20 % de son budget à l'éducation. Sur les dix dernières années, le budget de l'Etat consacré à l'éducation connaît un accroissement moyen annuel de 12,1 %.

En 2021, le budget alloué au MESRSI est de 101 milliards 818 millions. Ce budget représente 3,6 % du budget Etat. Par rapport à 2020, le budget du MESRSI a augmenté de 5,1 %. Au 31 décembre 2021, le taux d'exécution du budget du MESRSI se situe à 89,7 %.

Sur la dotation totale du secteur éducation en 2021, la part allouée au MESRSI représente 16,3 %. Cette part est en baisse de 1,0 point de pourcentage par rapport à 2020.

La part du budget de l'Education consacrée à l'enseignement supérieur est passée de 13,9 % en 2020 à 14,4 % en 2021 soit une amélioration de 0,5 point de pourcentage.

Sur la période 2012 à 2021, la part du budget de l'Education consacrée à l'enseignement supérieur est restée toujours inférieure à 25 %.

En 2021, la plus grande part du budget du ministère est consacrée aux transferts courants (67,5 %) suivie de celle des investissements avec une proportion de 21,4 %. Sur les dix dernières années, les transferts courants ont toujours absorbé plus de 50 % du budget du MESRSI.

Note méthodologique: les données financières sont considérées jusqu'au 31 décembre 2021.

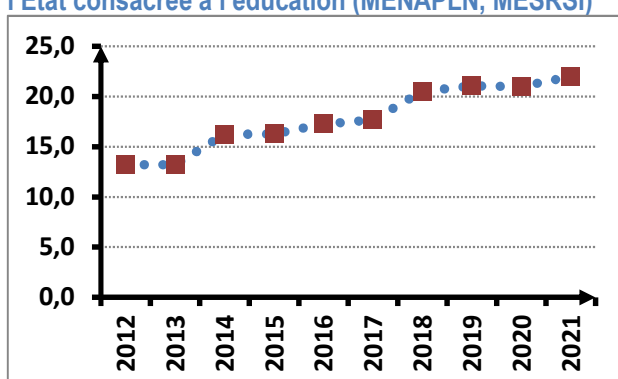
BUDGET

Tableau 22: Situation du budget en 2021

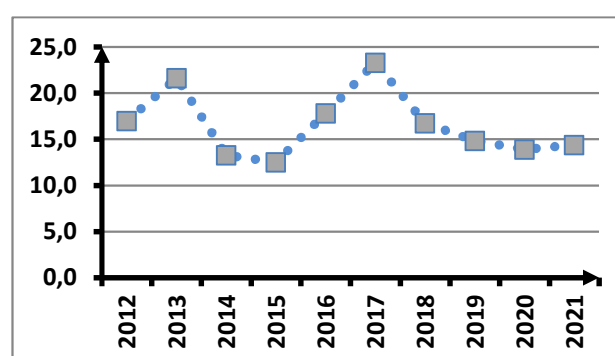
	Budget 2021 (en millions FCFA)	Evolution par rapport à 2020		Evolution par rapport à 2012		TAMA (%) entre 2012 et 2021
		(en millions FCFA)	en %	(en millions FCFA)	en %	
Budget Etat	2 834 595	167 079	6,3	1 152 569	68,5	6,0
Budget éducation	623 555	63 418	11,3	401 185	180,4	12,1
Budget Global MESRSI	101 818	4 954	5,1	15 315	17,7	1,8
dont Supérieur	89 719	11 911	15,3	51 929	137,4	10,1

Sources : DAF/ MESRSI, CID, circulaire budgétaire 2021 DGB, données au 31 décembre 2021

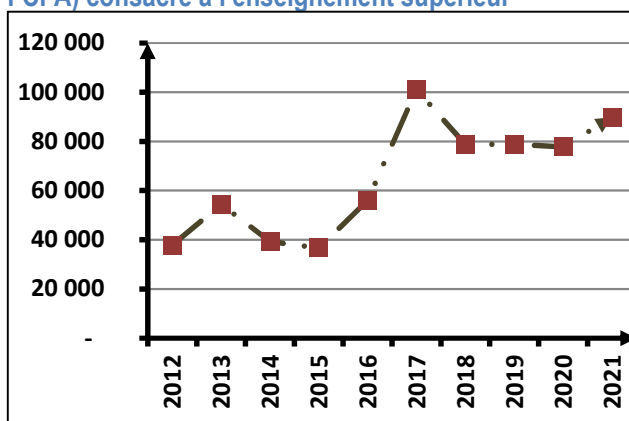
Graphique 46: Evolution de la part (%) du budget de l'Etat consacrée à l'éducation (MENAPLN, MESRSI)



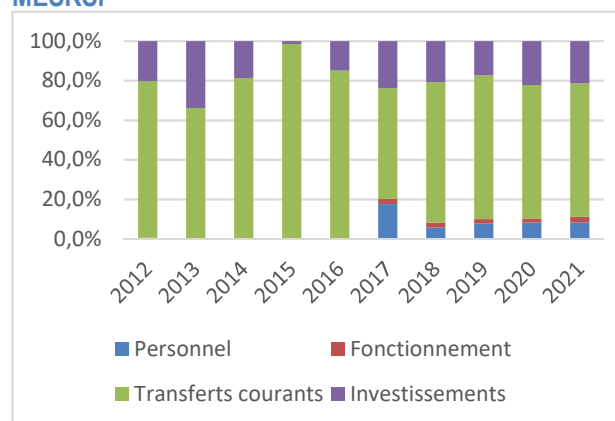
Graphique 47: Evolution de la part (%) du budget de l'éducation consacrée à l'enseignement supérieur



Graphique 48: Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré à l'enseignement supérieur



Graphique 49: Evolution de la structure du budget du MESRSI



Sources : DGESS/MESRSI à partir des données de la DAF/ MESRSI, CID, circulaire budgétaire 2021 DGB, données au 31 décembre 2021

ANNEXE : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITIONS

SCOLARISATION, ACCES EQUITE ET MOBILITE	
Indicateur	Proportion d'étudiants par filière
Définition	Nombre d'étudiants d'une filière rapporté au nombre total des étudiants.
Objet	Connaitre les filières les plus attrayantes aux yeux des étudiants
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants d'une filière donnée par le nombre total d'étudiants en une année donnée
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur
Type de désagrégation	Par sexe, par filière, par type d'étude et par nationalité (burkinabè, non burkinabè)
PART DES DIFFERENTS TYPES DE BACHELIERS INSCRITS DANS LES FILIERES SCIENTIFIQUES	
Indicateur	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants
Définition	Nombre d'étudiants sur 100 000 habitants
Objet	Indiquer la proportion d'étudiants dans le pays
Méthode de calcul	Diviser le nombre total d'étudiants par le nombre total de la population
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur et l'institut national de la statistique (Recensement général de la population)
Type de désagrégation	Par sexe
Indicateur	Ratio étudiants / Enseignant permanent (du public)
Définition	Rapport entre l'effectif total des étudiants des IESR publiques sur le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Objet	Voir le niveau de correspondance entre l'effectif total des étudiants des IESR publiques et le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Méthode de calcul	L'effectif total des étudiants des IESR publiques divisé par le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur, les services de scolarité ou la Direction des Ressources humaines
Type de désagrégation	Par université et Centre Universitaire Polytechnique
SEXE RATIO ETUDIANTS	
Indicateur	Indice de parité Filles/Garçons
Définition	Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin
Objet	Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la parité entre les sexes en matière de scolarisation. Il est également révélateur du degré du renforcement du statut de la femme dans la société.
Méthode de calcul	Diviser la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin.
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur ou service de scolarité
Type de désagrégation	Par niveau d'enseignement, par domaine d'étude, par filière, par type d'établissement (public ou privé) et par situation Géographique ou région.
EFFICACITE INTERNE	
Indicateur	Taux de réussite aux examens du BTS/DUT par sexe
Définition	Rapport entre l'effectif des candidats déclarés admis et l'effectif total des inscrits
Objet	Évaluer l'efficacité de l'enseignement technique
Méthode de calcul	Le nombre de candidats déclarés admis divisé par l'effectif total des inscrits
Sources des données	Les procès-verbaux des délibérations des examens du BTS/DUT

Type de désagrégation	Par sexe, par situation géographique ou région.
Indicateur	Taux d'obtention de la licence en trois ans selon le type de BAC
Définition	Nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire dans une cohorte de bachelier
Objet	mesurer la performance des universités
Méthode de calcul	Diviser Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire par le nombre d'étudiant inscrit en première année de la même génération
Sources des données	scolarité des universités
Type de désagrégation	selon le type de BAC
RESSOURCES, COUT ET DEPENSES	
Indicateur	Dépenses publiques totales pour l'enseignement supérieur en pourcentage du budget national
Définition	Ensemble des dépenses (de fonctionnement et en capital) consacrées à l'enseignement supérieur, exprimé en pourcentage du budget national du gouvernement pour une année donnée.
Objet	Évaluer la priorité accordée à l'enseignement supérieur par les gouvernements par rapport à la valeur perçue d'autres domaines de l'action publique. Cet indicateur montre également l'engagement du gouvernement quant à l'investissement dans le développement du capital humain.
Méthode de calcul	Diviser les dépenses publiques totales de l'enseignement supérieur d'un exercice budgétaire donné, tous ministères et services publics confondus, par le budget national du pays, puis multiplier le résultat par 100.
Sources des données	DAF, ministère en charge de l'économie et des finances
Type de désagrégation	Non applicable
INFRASTRUCTURES ET ŒUVRES UNIVERSITAIRES	
Indicateur	Ratio étudiants/lit
Définition	Rapport entre l'effectif des étudiants et les capacités des cités et résidences universitaires en lits
Objet	Voir le niveau de correspondance entre le nombre de lits des cités et résidences universitaires et le nombre des étudiants
Méthode de calcul	Le nombre de lits des cités et résidences universitaires divisé par le nombre des étudiants
Sources des données	Le service des équipements ou des patrimoines des centres des œuvres universitaires ou du ministère chargés de l'enseignement supérieur et le service de scolarité
Type de désagrégation	Par situation géographique ou région et par type d'établissement (public ou privé)